



OUED AISSI, TIZI-OUZOU
**L'ENIEM
TOUJOURS
PARALYSÉE**

P. 9

ALGER
**TROIS BLESSÉS
DANS L'EFFONDREMENT
D'UN MUR À EL BIAR**

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1797 | Mercredi 13 février 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INTEMPÉRIES



**DES ROUTES
COUPÉES
DANS 13
WILAYAS**

P. 5

INCOMPATIBILITÉ AVEC LE MANDAT PARLEMENTAIRE

QUAND L'APN ABDIQUE

P. 3

IL A PERDU L'HOMME
DU CONSENSUS
**LE FLN GAGNÉ
DE NOUVEAU
PAR LE DOUTE**

P. 3

A TRAVERS LE TERRITOIRE
NATIONAL

**750.000
DIABÉTIQUES
NE SONT PAS
ASSURÉS**



P. 6

SUITE AUX VASTES
OPÉRATIONS MENÉES
PAR LA POLICE
**DES
FOURNISSEURS DE
PSYCHOTROPES
ARRÊTÉS**

P. 6

POUR ÉVITER LES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ



SONELGAZ ANNONCE UN PLAN D'URGENCE

P. 4



30.000

abonnés au réseau de téléphonie ont été basculés vers le nœud d'accès multiservices (MSAN) dans la wilaya de Chlef depuis le lancement de cette opération en 2011, a indiqué le chef du projet "MSAN" auprès de la direction régionale d'Algérie télécom.

15

habitations précaires, de construction récente, ont été éradiquées, dimanche, à Mostaganem.

30

insurgés talibans ont été abattus par les forces de la police afghane dans une série d'opérations menées au cours des dernières 24 heures à travers le pays.

Vers la réouverture du centre de British Council

Le gouvernement britannique a décidé de rouvrir le Centre de la langue anglaise du British Council, a annoncé lundi l'ambassadeur britannique à Alger, Martyn Roper.

Lors d'une rencontre avec la presse tenue au siège de l'ambassade de son pays, M. Roper a fait part de la décision du gouvernement de son pays de rouvrir ce centre, après sa fermeture au début de la tragédie des années 1990, sans toutefois en préciser la date.

Il a indiqué, à ce sujet, que davantage de détails sur les modalités de la réouverture seront annoncés ultérieurement, affirmant que cette question est considérée comme la priorité de l'année pour l'ambassade britannique.

M. Roper a souligné, à ce propos, que le gouvernement britannique "cherche à entrer en partenariat avec les autorités algériennes pour travailler ensemble et ouvrir le centre aussitôt que possible", afin de lui permettre d'offrir des cours au grand public algérien.

Il a ajouté que le Royaume Uni est "déterminé" à soutenir les efforts du gouvernement algérien visant à développer les compétences de sa population jeune en langue anglaise. Il a précisé, à ce sujet, que la projet algérien sera pris en charge notamment "dans le cadre d'un nouveau grand projet pilote cofinancé par les deux pays qui con-



cernera la formation des enseignants algériens, y compris à travers des séjours d'immersion linguistique au Royaume Uni".

Diabète : une nouvelle classe thérapeutique bientôt disponible en Algérie

Le premier inhibiteur de la nouvelle classe thérapeutique



des DPP-4, indiqué dans la prise en charge du diabète de type 2, sera bientôt disponible en Algérie, a affirmé lundi à Constantine le président de la Fédération algérienne des associations de diabétiques. S'exprimant lors de la célébration du 20e anniversaire de cette fédération, qui a regroupé toutes les associations de wilaya des diabétiques, Noureddine Boucetta a précisé qu'il s'agit du Januvia, une substance contenant la sitagliptine, une molécule antidiabétique inhibitrice de la Dipeptidyl peptidase IV (DPP-4) qui dégrade les incrétines (hormones gastro-intestinales qui stimulent la sécrétion d'insuline). Le Pr. Rachid Malek, du centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdenour de Sétif, a mis en relief, au cours de cette rencontre, l'état des lieux de la prise en charge du diabète en Algérie. Rappelant que le diabète, 2e cause de mortalité en Algérie, est une maladie "incurable" qui touche près de 1,4 million de la population algérienne, le Pr. Malek a souligné la nécessité de réduire les complications de cette "maladie silencieuse". Des complications qui peuvent conduire, selon lui, à la cécité, à l'amputation du pied et à l'insuffisance rénale.

De la neige salvatrice pour les barrages

Les services des Ressources en eau de la wilaya de Biskra prévoient une augmentation du volume d'eau emmagasiné dans le barrage de Foug El-Gherza à la faveur de la fonte des neiges accumulées sur les monts des Aurès, a indiqué, lundi, le directeur de cet ouvrage hydraulique. Saïd Chaoui a ajouté que cette fonte des neiges importantes recouvrant depuis quelques jours les montagnes des Aurès est à même de résorber dans les semaines à venir l'amenuisement des stocks de ce barrage. L'apport hydrique proviendra de l'Oued Labiod dévalant depuis les montagnes des Aurès pour traverser plusieurs oasis de la région est des Zibans, a encore précisé le même responsable, signalant que ce cours d'eau est considéré comme le plus important "approvisionneur" du barrage Foug El-Gherza. A l'heure actuelle, ce barrage conçu pour stocker 14,8 millions de m3 ne contient que 2,2 millions de m3 "avec probabilité que les eaux emmagasinées chutent à 1,7 million de m3 avec le phénomène de l'évaporation, ce qui a une incidence directe sur l'irrigation des terres agricoles de la zone de Sidi Okba". L'essentiel des ressources en eau de la wilaya de Biskra est représenté par les barrages de Foug El-Gherza et de Manbaâ El-Ghozlane, selon la même source.



Déclaré mort deux fois, le retraité est pourtant bien vivant

Un retraité du Maine-et-Loire a dû se battre deux fois contre l'administration pour prouver qu'il était en vie...

Si les chats ont neuf vies, Jean-Claude Constantin en a au moins trois. Ce retraité de Cholet (Maine-et-Loire) a déjà été déclaré mort deux fois par l'administration, rapporte Ouest France. En décembre 2008, on menace de lui couper le RSA. «A l'Urssaf, on m'a même répondu : mais vous êtes décédé !», raconte le retraité. Sa famille, qui n'aurait pas fait toutes les recherches nécessaires pour le retrouver, avait déclaré qu'il n'avait donné aucune nouvelle depuis 1991. Jean-Claude Constantin met près d'un an à retrouver son identité. Mais en juin 2012 rebelote. «Je ne percevais plus ma retraite complémentaire. De nouveau, j'ai appris que j'étais décédé», a déclaré à Ouest France le retraité. Après une nouvelle bataille contre l'administration, il a officiellement été reconnu vivant. Il espère désormais «finir sa vie le plus sereinement possible».

Un parc d'attractions dans la ville où Ben Laden a été tué !

Abbottabad, la ville pakistanaise où Oussama Ben Laden a été tué par les forces spéciales américaines, pourrait bientôt devenir un centre touristique. En effet, le gouvernement prévoit d'ouvrir un zoo, des restaurants ainsi que des clubs sportifs.

Les touristes pourront, donc, faire du parapente, du mini-golf, des sports nautiques dans cette ville qui n'est aujourd'hui connue que pour avoir accueilli les derniers instants du terroriste Oussama Ben Laden, le 2 mai 2011. Même si le gouvernement ne l'affiche pas ouvertement, leur objectif en ouvrant ce parc d'attractions est évidemment d'attirer les touristes et de redorer l'image de la ville ternie par cette opération. Comme le rapporte le site BBC News, Syed Aqil Shah, le ministre du Tourisme et des Sports, a tenu à rappeler que "ce projet n'a rien à voir avec Oussama Ben Laden. Nous travaillons à promouvoir le tourisme et les parcs de loisirs dans toute la province et ce, n'est qu'un projet parmi d'autres".

Un parc de 200 hectares avec de nombreuses activités sportives

Au départ, les premières constructions se feront sur 20 hectares, précise le site Ouest France. Les travaux débiteront à la fin du mois de février et devront s'étendre sur cinq années. Le projet de 30 millions de dollars, soit 22 millions d'euros environ, devrait ramener les touristes dans cette ville célèbre pour avoir vu disparaître le chef d'Al-Qaïda. A Long terme, cet espace devrait s'étendre sur 200 hectares. Les chutes d'eau et les nombreuses activités sportives devraient permettre aux étrangers de regarder la ville autrement.

D
i
x
i
t

Belkacem Mellah :

« Le dernier plan d'action du gouvernement accorde une grande importance au secteur de la jeunesse (...) On programme la constitution d'une commission ministérielle conjointe, regroupant 15 secteurs, pour l'application du programme portant sur la création d'un établissement de jeunes dans chaque quartier. »

INCOMPATIBILITÉ AVEC LE MANDAT PARLEMENTAIRE

Quand l'APN abdique

Il semble que l'Assemblée populaire nationale (APN) ait fait une croix sur la question de l'incompatibilité avec le mandat de parlementaire. Pour preuve, l'APN n'évoque plus ce problème, à croire qu'il ne fait désormais plus partie de ses priorités.

PAR KAMAL HAMED

D'ailleurs, après avoir mené une offensive sur la question, l'Assemblée observe un silence radio depuis plus de trois mois maintenant. L'APN a-t-elle abdiqué ? La pression exercée par certains députés, concernés par la question soutenus en cela par leurs partis respectifs, a-t-elle porté ses fruits ? Il y a tout lieu de le croire. Et dans ce cas l'APN vient tout simplement de remiser au placard l'application des dispositions d'une loi organique, entrant dans le cadre des réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. En effet, c'est la loi organique 02-12 du 12 janvier 2012 qui a fixé les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Et c'est en vertu de cette loi, pour rappel, que l'APN est montée au créneau une première fois, au mois d'octobre plus exactement, pour attirer l'attention des députés sur la nécessité de se conformer aux dispositions de cette loi. La commission des affaires juridiques de l'assemblée est parvenue, suite à l'examen des déclarations déposés à son niveau par l'ensemble des députés, à la conclusion que 52 élus du peuple se trouvaient en sit-



Les députés encore une fois sur la sellette.

uation d'incompatibilité avec le mandat de parlementaire. La commission des affaires juridiques, qui s'est alors basée sur les dispositions de l'alinéa 1 de l'article 5 de cette loi organique, a mis en avant les quatre conditions pour que l'activité exercée par le député ne soit pas incompatible avec le mandat parlementaire. Ainsi, selon ces conditions, l'activité doit être « provisoire, à buts scientifique, culturel, humanitaire ou honorifique et n'influe pas sur l'exercice normal du mandat, après l'approbation du bureau de l'Assemblée ». Au mois d'octobre cette commission de l'APN a estimé que 12 députés, présidents de différentes associations, se trouvent

dans un des cas d'incompatibilité. De plus 5 députés, qui exercent encore des activités scientifiques dans le cadre du programme national de la recherche scientifique, sont en situation d'incompatibilité avec le mandat parlementaire conformément aux articles 6-3 et 7-3 de la loi organique suscitée. La situation de 14 députés est similaire car ils exercent des activités commerciales et professionnelles libérales, alors que 10 autres députés continuent d'exercer une activité syndicale, puisqu'ils président des unions locales de l'UGTA. Ces dix derniers députés se recrutent essentiellement au sein du Parti des travailleurs. Un parti qui a protesté

énergiquement contre le bureau de l'APN en arguant notamment que « ces activités ne sont pas incompatibles avec le mandat du parlementaire ». Cela dit, un peu plus d'un mois après cette mise en garde, l'APN, qui a toutefois revu à la baisse le nombre de députés, est revenue à la charge. Dans un communiqué rendu public l'APN a indiqué que 13 députés sont en situation d'incompatibilité. La majorité de ces députés est affiliée à l'UGTA. L'APN a alors invité ces élus du peuple à se conformer à la loi et leur a donné, pour ce faire, un délai d'un mois pour régler leur situation. Le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, s'est montré inflexible puisqu'il s'est montré sourd aux multiples sollicitations de nombreux députés concernés et ce, en vue d'accorder des « dérogations ». Face à cette réponse défavorable un député, élu sur la liste du Front du changement, a démissionné et a préféré poursuivre ses activités à l'université. Dans ce même registre 5 députés, professeurs en médecine, ont menacé de démissionner de l'APN au cas où le bureau de l'APN persiste dans son attitude. Pour ces députés, qui ont saisi Ould Khelifa, leur activité est humanitaire et n'est pas rémunérée de surcroît. « La loi a été appliquée à notre rencontre alors que nous sommes des médecins et que nous exerçons dans le secteur public et dans un domaine humanitaire très important qui concerne la santé des citoyens et la formation de médecins professeurs qui vont servir la société dans le futur », ont notamment indiqué ces 5 députés. Ces députés sont Boualka Kada, Ouslim Rachid, Seghir Fatima, Salah Eddine Bourezzag (FLN) et Boubekeur Mohamed, affilié au Front national pour la justice sociale. **K. H.**

IL A PERDU L'HOMME DU CONSENSUS

Le FLN gagné de nouveau par le doute

PAR SADEK BELHOCINE

Retour à la case départ. La disparition subite de Abderrazak Bouhara a jeté la consternation au sein du Front de libération nationale (FLN). Perte d'un grand homme, membre du comité central, vieux militant qui a fait ses preuves dans la maison FLN dont il connaissait tous les rouages de l'appareil et de sa composante humaine, mais perte aussi de l'homme considéré comme l'homme du consensus qui pouvait éviter que la lutte intestine au sein du FLN ne dérive sur l'implosion du parti. Il était le meilleur candidat pour succéder à Abdelaziz Belkhadem, évincé lors de la 6ème session du comité central qui s'est tenu dernièrement à Sidi-Frej (Alger). Son décès a provoqué un grand désappointement parmi les rangs des redresseurs qui pensaient en avoir fini avec l'ère de Abdelaziz Belkhadem et ses fidèles qui vont sans doute revenir à la charge. Et plus tôt qu'on ne le pense. L'ex-secrétaire général du parti n'avait pas fait mystère de son intention de revenir à la tête du FLN. Sa «défaite» lors du vote de confiance s'est jouée sur une différence de quelques petites voix en faveur de sa destitution. 160 membres du comité central ont choisi de lui retirer leur confiance. 156 autres membres ont milité en faveur de son maintien à la tête du vieux parti. Il est très tôt pour sonder les intentions des «redresseurs» qui ont perdu une carte maîtresse de leur plan élaboré dans la précipitation. Les fidèles de

Belkhadem, eux, toujours plus unis que jamais autour de l'ex-secrétaire général, croient dur comme fer que leur chef de file a de grandes chances de revenir par la grande porte lors de l'élection du secrétaire général qui fait l'objet d'intenses tractations entre les deux tendances représentatives du parti. Il semble bien que la disparition de Abderrazak Bouhara, l'homme du consensus va replonger le FLN dans ses mauvaises habitudes.

La lutte au sein du parti pour le choix d'une personne à même de réunir le plus grand nombre de suffrages risque d'être fastidieuse à moins qu'un compromis entre les deux tendances ne soit trouvé à la suite d'une injonction venue d'en «haut». L'homme capable de faire consensus autour de lui, en prévision de l'élection du futur secrétaire général du parti est-il à trouver au sein des initiateurs du mouvement de redressement ? Ils sont nombreux à vouloir saisir la chance. Tout est possible, même si aucun d'eux n'a affiché une ambition claire pour le poste de SG. Les données ont changé avec le décès de l'homme du consensus. Salah Goudjil, longtemps membre du secrétariat exécutif, présentement membre du comité central est celui qui a déclenché les hostilités contre l'ex-secrétaire général. Ses qualités : une connaissance parfaite de la maison FLN. Un handicap : son âge avancé qui ne lui permet pas de tenir solidement les rênes d'un parti devenu ces derniers temps trop «turbulent». Amar Tou : membre du



bureau politique, ministre des Transports, il est au premier cercle et à l'avantage d'être au mieux de sa forme. Son handicap : une rivalité farouche avec les autres prétendants pour le poste tant convoité.

Et un reproche : il a pris le train en marche, lorsque les jeux étaient faits, les jours de Belkhadem étaient comptés. Tayeb Louh, ministre du Travail : il est de tous les mouvements de redressement. Reproche : il a aussi pris le train en marche de la destitution de Belkhadem. Les membres du comité central pourraient leur reprocher leur opportunisme. Il reste,

les Saïdani, Abada et autres Hadjar. Ils n'ont ni la carrure, ni le profil de l'emploi. Donc aucune chance de passer devant les urnes. Enfin, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Abdelaziz Belkhadem, fort du soutien des 156 membres qui se sont prononcés pour lui, pourraient créer une énorme surprise. Sa ténacité et son abnégation pour s'accrocher au fauteuil, s'avéreront, si le destin s'en mêle, payants pour lui. Auquel cas, le FLN est vraiment un parti unique. Unique dans son genre.

S. B.

POUR ÉVITER LES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ

Sonelgaz annonce un plan d'urgence

Le réseau de distribution d'électricité en Algérie sera renforcé, avant l'été prochain, de plus de 7.000 nouveaux postes transformateurs dans le cadre du plan d'urgence visant à réduire les coupures d'électricité durant l'été, a indiqué le P-dg de Sonelgaz, Nouredine Bouterfa.

PAR INES AMROUDE

M. Bouterfa, qui s'exprimait à la radio nationale, a précisé que 80% des postes prévus par ce programme seront mis en service avant la fin mai 2013, alors que le reste devrait s'achever au mois de juin prochain.

Ces postes seront accompagnés de nouveaux ouvrages de transport d'électricité, nécessaires pour une bonne qualité de distribution. Pour cela, le même plan d'urgence prévoit la réalisation de 170 ouvrages, 80 lignes de Haute tension (HT) ainsi que 90 postes HT, pour renforcer le réseau de transport.

Ces nouvelles infrastructures sont destinées essentiellement à renforcer le réseau national dont les capacités de production seront augmentées de 2.400 mégawatt (MW) sur le réseau interconnecté du Nord du pays et 200 MW au Sud, notamment dans les régions isolées de Tindouf, Tamanrasset, Illizi, Djanet, In Amenas, etc.



Un plan ambitieux pour pallier les délestages durant l'été.

Cette puissance additionnelle sera assurée par des investissements nouveaux, notamment avec l'entrée en production de la centrale de Koudiet D'raouch (1.200 MW), par le retour des anciens groupes en entretien à M'sila et Jijel, mais aussi par l'acquisition "en urgence" de 600 MW en turbines à gaz mobiles. Selon le P-dg de Sonelgaz, ces capacités seront suffisantes pour satisfaire la demande d'électricité pour l'été 2013.

"Notre plan d'urgence a pour but de réduire les désagréments qu'ont vécus les Algériens durant l'été dernier en axant les efforts sur la distribution d'électricité qui été à l'origine des coupures en 2012, et en renforçant les capacités de production et de

transport", a-t-il affirmé. Ce plan, qui touche l'ensemble du territoire national, a été élaboré à partir de l'examen de la situation de l'année précédente et l'évaluation de la demande prévue pour l'été 2013, dont la croissance est estimée de 18%. Ce taux va se maintenir jusqu'en 2015, avant de décroître pour atteindre en 2017 une moyenne de 14 à 14,5%.

Cette évolution de consommation de l'électricité sera tirée principalement par un très fort taux de pénétration des climatiseurs qui avoisinera 1,5 climatiseur par foyer.

Pour faire face à cette augmentation, un programme d'investissement a été déjà mis en œuvre, pour mettre près de 12.000

MW sur le réseau d'électricité à l'horizon 2017, réaliser 13.000 km de lignes HT et 150.000 km de lignes de distribution.

Selon M. Bouterfa, les projets de production de quelque 4.000 MW sont en cours d'exécution, alors que les projets de 8.000 MW sont en appels d'offres.

Doté de 3.000 milliards DA (plus de 40 milliards de dollars) à l'horizon 2022, ce programme inclut également la fabrication d'une partie des équipements énergétiques en Algérie, et s'accompagne aussi de la réalisation d'un complexe industriel pour la fabrication de turbines à gaz et à vapeur.

Ces investissements "colossaux ne seront pas sans impact sur Sonelgaz et ses filiales, car ce groupe doit trouver les solutions nécessaires pour rembourser les sommes destinées à couvrir le coût de ses projets", selon M. Bouterfa.

Ces projets sont financés par des prêts bancaires, garantis par le Trésor public, indique M. Bouterfa, qui estime que les tarifs d'électricité actuels ne peuvent pas assurer le remboursement de ces investissements, ajoutant que "tôt ou tard, la tarification d'électricité sera revue à la hausse".

"Je ne crois pas qu'on arrivera à l'incapacité de remboursement. Nous avons connu dans le passé des situations aussi difficiles, et l'Etat a trouvé les moyens par la restructuration de Sonelgaz et l'augmentation de tarifs. Un jour ou l'autre, ça sera peut être la combinaison des deux", a-t-il estimé.

I. A.

MARCHÉS PUBLICS EN 2012

La CGMP a délivré 2.800 garanties pour 81 milliards DA

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Caisse de garantie des marchés publics (CGMP) a délivré 2.800 garanties pour un montant de 81 milliards DA durant l'année 2012, indiquait, hier, le directeur général de la Caisse.

Le montant des deux principales garanties offertes par la caisse, à savoir les crédits par signature et les avances de trésorerie, a ainsi décuplé en dix ans, a déclaré à l'APS le directeur général de la CGMP, Aomar Aït Larbi.

Les crédits par signature, qui représentent l'essentiel de l'activité

de la caisse avec une part de 80% des garanties octroyées, ont totalisé 74,2 milliards (mds) DA en 2012 et ont profité à

2.200 marchés publics. Conformément à ce type de garanties appliquée depuis 1998, la caisse s'engage à "payer à la place de l'entreprise si cette dernière s'avère incapable de le faire", a expliqué M. Aït Larbi.

Plus de 1.700 entreprises clientes de la CGMP dont 1.647 privées, pour la plupart des PME, et plus 80 entreprises publiques ont bénéficié de ces crédits en 2012, selon le même responsable.

Ces entreprises activent dans différents secteurs dont notamment le BTPH.

Les avances de trésoreries, proposées par la caisse depuis 2006, ont quant à elle porté sur 597 dossiers pour un montant global de 6,7 mds DA.

Pour l'octroi des garanties de la Caisse, la réglementation exige seulement que les

capacités matérielles, humaines et financières de l'entreprise correspondent

aux engagements pris avec les maîtres d'ouvrages, a souligné M. Aït Larbi.

Avec l'exécution, depuis 2010, du programme quinquennal des investissements publics, doté d'un budget colossal de près de 22.000 milliards DA, la caisse a vu son rôle dans le développement des projets publics d'équipement se renforcer de plus en plus, l'ampleur des montants de ces investissements ayant multiplié les besoins de trésorerie pour les entreprises.

Créée en 1998, la CGMP, un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) dépendant du ministère des Finances, est dotée d'un fonds social de 7,5 mds DA.

Grâce aux commissions versées en contrepartie de ses cautions, soumis à des taux d'intérêt de 4,5% pour les avances de trésorerie et de 1,3% à 2,5% pour les crédits par signature, la caisse a réalisé un chiffre d'affaires de 2,3 mds DA en 2012, selon son premier responsable. Appelée à faciliter la réalisation financière des marchés publics, la Caisse octroie à des "conditions très avantageuses" des cautions ou garanties prévues par le code des marchés publics, a-t-il souligné. Outre la CGMP, une dizaine d'opérateurs - cinq banques publiques nationales et quatre banques étrangères - offrent des garanties similaires en Algérie.

L. B.

LES EXPLOITANTS DES TERRES PRIVÉES DE L'ETAT RÉGULARISÉS

La fin d'un cauchemar pour les agriculteurs

PAR RAYAN NASSIM

Les agriculteurs qui ont acquis le droit de jouissance, l'ancien mode d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, dont la situation juridique n'a pas été régularisée, ont été confortés dans leurs droits à la faveur d'une instruction interministérielle publiée en septembre 2012.

Cette instruction, signée par les ministères de l'Agriculture, des Finances et de l'Intérieur et des Collectivités locales, est venue répondre aux interrogations des commissions de wilaya chargées du traite-

ment des dossiers litigieux ou nécessitant des informations complémentaires, qui ont été déposés à l'Onta pour obtenir le droit de concession en remplacement du droit de jouissance perpétuelle.

Parmi les dossiers présentés aux commissions, figurent ceux dont les exploitants initiaux ont procédé à la cession de leurs droits de jouissance, soit par acte notarié établi dans le cadre de l'instruction interministérielle numéro 007 de juillet 2002, mais non publié à la conservation foncière, soit par acte sous seing privé.

«Les dossiers en question devront être régularisés par le confortement de l'acquéreur sous condition que ce dernier réponde aux conditions fixées par la loi de 1987 et la loi de 2010 et exploite réellement la terre. Dans ce cadre, il faudra procéder à l'annulation de l'acte administratif de l'exploitant cédant», précise-t-on dans le document, indique l'APS.

Selon le ministère de l'Agriculture, sur les 2.500 dossiers recensés par l'Onta et déposés par les exploitants ayant vendu et ceux qui ont acheté le droit de jouissance, les commissions de wilaya ont régularisé,

à ce jour, 625 dossiers et en ont rejeté 337.

Ce rejet est dû au fait que ces exploitants ont vendu leur droit, donnant ainsi raison aux acquéreurs qui ont travaillé réellement la terre.

Cependant, pour les exploitants ayant introduit des actions en justice, dont le jugement a été ou non prononcé, le traitement de leurs dossiers se poursuivra au niveau des juridictions compétentes, c'est-à-dire, la commission de wilaya qui ne peut pas prendre en charge leurs cas jusqu'à ce que la justice se prononce définitivement, selon cette instruction. **R. N.**

PRISE D'OTAGES D'IN AMENAS

L'échec stratégique des terroristes

La prise d'otages de janvier dernier au complexe gazier d'In Amenas a été un "échec stratégique" pour les terroristes, en ce sens que les groupes islamistes armés continuent de se replier au Nord-Mali et que les compagnies pétrolières étrangères ont "clairement" affirmé leur volonté de rester en Algérie, a estimé l'expert international en énergie, Francis Perrin, rapporte l'APS.

PAR LAKHDARI BRAHIM

"Au-delà des pertes humaines (à) que le groupe terroriste tentera de récupérer pour sa propagande et sa martyrologie, le bilan stratégique de cette attaque est un échec total", a indiqué l'expert dans le dernier numéro de la revue *Pétrole et Gaz arabes*. Pour lui, l'Algérie a été "incitée à riposter très fermement compte tenu de l'ampleur du défi qui lui a été lancé de façon aussi visible et aussi violente". Etayant les raisons de l'échec des terroristes, il a signalé que les associés du groupe pétrolier Sonatrach à In Amenas, BP et Statoil, ont "clairement" affirmé qu'ils entendaient rester en Algérie, pays dans lequel ils sont engagés dans d'autres



importants projets à dominante gazière, à In Salah (exploitation gazière) pour les deux firmes, à Hassi Mouina (exploration gazière dans le bassin de Timimoun) pour Statoil et à Bourahet Sud pour BP. L'attaque du site gazier de Tiguentourine a, par ailleurs, posé des défis à l'Algérie

notamment en matière de sécurisation de ses installations énergétiques, a estimé M. Perrin, qui concède cependant "qu'il n'y a pas de risque zéro, dans l'industrie des hydrocarbures comme ailleurs, et qu'il n'est pas aisé d'informer sur de telles questions qui nécessitent beaucoup de discrétion pour ne pas aider indirectement d'autres terroristes". L'autre défi, selon lui, est de convaincre certaines entreprises intéressées par l'Algérie mais qui n'ont pas encore pris de décision définitive d'investir dans le pays. "Il appartient aux autorités et à la Sonatrach de prendre la mesure de ces enjeux et de trouver, le plus rapidement possible, des réponses appropriées", a estimé le directeur de la publication de *Stratégies et Politiques Energétiques*. Le 16 janvier dernier, un groupe terroriste lourdement armé a pris en otages plus de 600 salariés du complexe gazier de Tiguentourine. L'assaut donné par les forces spéciales de l'ANP a permis de les libérer, dans leur majorité, faisant cependant 37 ressortissants étrangers et un Algérien tués et 29 ravisseurs abattus.

L. B.

COMPLEXE GAZIER DE TIGUENTOURINE

Bientôt un redémarrage partiel

Le complexe gazier de Tiguentourine (250 km d'Illizi) est prêt pour un redémarrage avec la mise sous gaz d'un des trois trains de cette installation, a affirmé mardi un responsable de Sonatrach. "Le train numéro 1 (du site de Tiguentourine) a satisfait toutes les assurances techniques et sécuritaires relatives à sa remise en service. Il est mis sous gaz dans l'attente de l'aval de la structure mère de l'installation (partenaires du projet)", a indiqué à la presse le chef de division

exploitation du site, Slimane Benazou. "Nous sommes actuellement en stand-by en ce qui concerne cette partie (du complexe), opérationnelle à 100%", a ajouté M. Benazou à des journalistes en marge d'une visite de membres de l'APN à cette installation gazière, qui a été attaquée le 16 janvier dernier par un groupe terroriste. S'agissant du train numéro 3, qui a été partiellement touché lors de l'attaque, il est actuellement isolé dans l'attente d'une inspection rele-

vant de Sonatrach, alors que le "train numéro 2 est épargné mais est sous inspection", a, de son côté, précisé Kamel Houas, chef de division opérations de Tiguentourine. Par ailleurs, la base-vie du site, également affectée par l'attaque, a été rétablie à 95% et son occupation par les travailleurs se poursuit au fur et à mesure de l'avancée des travaux de réhabilitation, a assuré M. Houas.

APS

INTEMPÉRIES

Des routes coupées dans 13 wilayas

Plusieurs routes demeurent coupées à la circulation dans 13 wilayas, suite aux intempéries qui ont affecté, ces dernières 48 heures, les régions de l'ouest, du centre et de l'est du pays, selon un point de situation établi, hier, par les services de la Gendarmerie nationale. A Bouira, la circulation au niveau de la RN 15 reliant cette wilaya à celle de Tizi-Ouzou, demeure fermée au niveau du col de Tirourda, commune d'Aghbalou et aussi au niveau de la commune d'Iferhounène, en raison de l'amoncellement de la neige.

La RN 30 reliant Bouira à Tizi-Ouzou est coupée, quant à elle, au lieu dit Tizi-n'Koulén, commune de Saharidj, de même que la RN 33 au niveau de Tikjda, commune d'El-Asnam. A Tizi-Ouzou, la RN 33 reliant cette wilaya à Bouira, près de l'ancien stade de djebel Tikdja, commune d'Aït Boumahdi, demeure coupée à la circulation. Pour les mêmes raisons, la circulation est obstruée au niveau de la RN 37

reliant Blida à Chréa, au niveau du point kilométrique (PK) 10, de même que la RN 01 entre Djelfa et Blida.

D'autres axes routiers à Médéa ont été également touchés par l'amoncellement de la neige, en l'occurrence la RN 64 reliant la RN 18 à Blida, la RN 64 A reliant les RN 01 et 64, sur une distance de 11 km dans la circonscription communale d'Ouled Brahim. A Aïn-Defla, le CW 25 reliant Bathia à El-Hassania entre les circonscriptions communales des deux localités, se trouve fermé à la circulation, au même titre que le CW 01 au niveau de la wilaya de Tiaret, reliant Meghila à Sebt au PK 500+41, à cause du débordement d'Oued Rhio. A Mascara, les inondations de la chaussée ont provoqué la coupure de la RN 97 reliant Chorfa à Aïn-Adden (Sidi Bel-Abbes) à hauteur du pont Tichatouine. Dans la wilaya d'El-Bayadh, la neige a provoqué la fermeture de la RN 47 reliant

cette wilaya à celle de Laghouat au lieu dit El-Gharmi, commune de Ghassoul. A Bordj Bou-Arreridj, la RN 76 reliant cette wilaya à celle de Sétif, demeure fermée au lieu dit Medafaa, commune de Borj Zemmoura, en raison de l'amoncellement de la neige, ainsi que la RN 106 entre Sétif et Béjaïa. Dans la wilaya de Béjaïa, la RN 26 A reliant cette wilaya à celle de Tizi-Ouzou est fermée à la circulation à hauteur du village Meliha, commune de Chellata. A Laghouat, l'amoncellement de neige a provoqué la fermeture de la RN 01A et la RN 23.

Dans la wilaya de Batna, la RN 87 entre Batna et Biskra, est coupée au niveau du village Theniet El-Ressas, commune de Theniet El-Abed, de même que la RN 77 reliant Batna et Sétif, à hauteur du village Tafrent, commune de Hidoussa, suite à l'amoncellement de neige.

R. N.

ALGER

Trois blessés dans l'effondrement d'un mur à El Biar

PAR KAHINA HAMMOUDI

La capitale, un patrimoine architectural et historique, continue d'être le théâtre d'un effondrement désolant. Ce précieux patrimoine qui tombe en ruines laisse malheureusement les pouvoirs publics indifférents et cela malgré les victimes humaines enregistrées. Les citoyens devraient de plus en plus prendre de précautions en circulant dans la capitale, vu que leur vie est constamment menacée par les effondrements de murs, de balcons ou même de toute une bâtisse. Pas plus tard qu'hier matin, Trois personnes ont été blessées dans l'effondrement, hier matin, d'un mur au niveau du boulevard M'hamed Bougara à El-Biar. Les blessés ont été évac-

ués aussitôt après l'arrivée sur les lieux des éléments de la Protection civile. Deux véhicules, qui étaient en plein embouteillage sur la route, ont été sérieusement endommagés par l'effondrement de ce mur.

En plus des risques encourus par le citoyen algérien, cette situation a été un véritable calvaire pour les automobilistes qui sont restés bloqués durant des heures. Une situation infernale qui s'ajoute au stress quotidien. Il est à noter que cet événement n'est pas le premier du genre puisque pas plus tard que le 7 février dernier, au boulevard Krim Belkacem les Algérois ont été arrachés de leur sommeil par le renversement d'un camion-bétonnière. Un accident qui a été causé en partie par un mur fragilisé par les

intempéries et les coups de marteau-piqueur donnés à proximité. Malheureusement nous constatons que même si la capitale connaît ces jours un plan de réhabilitation des vieux immeubles, elle reste une ville vétuste. Faut-il rappeler l'effondrement partiel d'un balcon à Hussein-Dey et la chute d'un câble électrique sur une habitation à Bir Mourad-Raïs. Les autres villes ne sont pas épargnées par ce genre d'incidents. Deux personnes, un homme de 30 ans et une femme de 48 ans, ont trouvé la mort dans l'effondrement d'un mur à Sétif, ou encore la ville de Boghni dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en décembre 2012 où l'effondrement d'un pont a fait deux morts et neuf blessés.

K. H.

PAS DE PLAN POUR CÉDER
SA PARTICIPATION DANS LE COMPLEXE
D'EL HADJAR

Le démenti d'ArcelorMittal

Le groupe ArcelorMittal "n'a, à ce jour, aucun plan pour céder sa participation dans son site d'Annaba", a affirmé mardi la direction générale de la filière algérienne du géant mondial du fer et de l'acier, dans un communiqué.

Cette option n'a jamais été discutée avec les représentants du gouvernement, mentionne le document, reprenant une déclaration du vice-président du groupe pour l'Afrique du Nord, Vincent Le Gouic selon laquelle ArcelorMittal "est engagé à mettre en place le plan de développement proposé" pour le complexe sidérurgique d'El Hadjar.

La relation avec le coactionnaire, le groupe Sider en l'occurrence, est "extrêmement constructive et nous avons l'intention, ensemble, de construire un avenir solide pour le site d'El Hadjar", selon le même communiqué. ArcelorMittal et le ministère algérien de l'Industrie se sont réunis récemment pour discuter de la "finalisation de la convention d'investissement" qui définit la stratégie pour augmenter la production d'acier à Annaba, lit-on également dans ce document.

L'Algérie, qui veut atteindre l'autosuffisance en acier, dont l'importation lui coûte annuellement près de 10 milliards de dollars, vient de mettre en œuvre un plan pour redresser sa production en fédérant tous ses projets sidérurgiques autour de cet objectif stratégique. Le numéro un mondial du fer et de l'acier, ArcelorMittal, possède 70 % du capital du complexe sidérurgique d'El Hadjar, le reste (30 %) est détenu par le Groupe Sider. Actuellement, seul le complexe d'El Hadjar produit de l'acier en Algérie, en attendant l'entrée en production de deux autres usines, dont celle de Bellara (5 millions de tonnes/an) qui sera construite avec "Qatar international".

R. N.

COUP DE FILET DE LA POLICE À BATNA ET BLIDA

Neuf trafiquants de drogue arrêtés

Les éléments des sûretés de Batna et Blida ont réussi, au cours de ces trois derniers jours, à interpellier neuf trafiquants de drogue et saisi plusieurs kilos de kif traité, suite aux différentes opérations menées sur la base de renseignements, rapporte un communiqué de la cellule de communication de la DGSN. Parmi les trafiquants interpellés au cours de ces opérations, un jeune lycéen âgé de 18 ans, alors que le plus âgé a 42 ans, un récidiviste en matière.

Agissant sur informations, les forces de police de la sûreté urbaine de Béni Tamou, sise à Blida ont procédé, il y a quelques jours, à l'interpellation du nommé M. M., 36 ans, en possession de 381,4 gr. de cannabis. Après investigations minutieuses, son complice a été identifié et interpellé. Il s'agit du nommé T. H., 31 ans. La perquisition du domicile de ce dernier a permis la découverte de 46,6 grammes de cannabis. Poursuivant leur enquête, les mêmes forces de police ont également interpellé le troisième complice. Il s'agit du nommé B.H, 31 ans, interpellé à l'intérieur de son véhicule, où il a été découvert 3 kg de cannabis. Par ailleurs, il convient de rappeler que l'arrestation de ces trois personnes, impliquées dans le trafic de drogue intervient au lendemain du démantèlement d'un réseau spécialisé, lui aussi, dans la vente de drogue.

Le réseau en question est composé de quatre membres dont le plus âgé n'a que 27 ans. Les trois trafiquants de cannabis sont des fournisseurs de drogue des quartiers de Blida. Ces derniers ont été interpellés en possession de plusieurs kilos de kif traités, découpés sous forme de petits morceaux de 10 à 30 grammes. Cela dit, le réseau démantelé proposait des drogues de bonne qualité réceptionnée depuis la ville de Tlemcen, où les cartels de drogue tentent, comme à leur accoutumée, d'infiltrer des tonnes de drogue.

La ville de Blida, faut-il le souligner, est devenue, voilà déjà trois ans, la plaque tournante des trafiquants de kif, étant donné son emplacement stratégique reliant à la fois l'ouest au centre du pays. Ce qui facilite beaucoup la transaction et le transport des drogues.

Par ailleurs 3 kg de kif ont été saisis à Batna, le 11 février dernier. A la suite d'une enquête approfondie, les forces de police de la sûreté de wilaya de Batna ont perquisitionné le domicile d'un individu âgé de 18 ans, où il a été découvert 3,180 kg de cannabis. Au cours de l'opération, il a été également procédé à l'interpellation de son complice. Il s'agit d'un individu âgé de 42 ans, un ancien repris de justice.

S. A.

A TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

750.000 diabétiques ne sont pas assurés

La prise en charge des 750.000 diabétiques non assurés, recensés à l'échelle nationale, "revêt un caractère primordial" a déclaré mardi à l'APS le président de la Fédération algérienne des associations de diabétiques, Nouredine Boucetta. S'exprimant au lendemain d'une rencontre organisée pour la célébration du 20ème anniversaire de cette fédération, M. Boucetta a appelé à la mobilisation des services de l'action sociale et ceux de la Caisse nationale de sécurité sociale afin de "trouver une solution en faveur des diabétiques non assurés sociaux et leur permettre de bénéficier de la gratuité des traitements".

PAR RAYAN NASSIM

Le président de la Fédération des associations des diabétiques a évoqué le recours "aux allocations forfaitaires" comme moyen de prendre en charge les 750.000 diabétiques dont 25 %, a-t-il assuré, sont des enfants scolarisés nécessitant "aide et assistance".

Considérant que la généralisation de la carte Chifa comme "véritable acquis" pour



Une maladie ruineuse entre seringues et autres médicaments.

les malades et "une avancée dans la modernisation du système de la santé", M. Boucetta a fait part de la crainte des praticiens liée aux complications du diabète, précisant que plus 200.000 diabétiques, souffrant d'ulcères aux pieds en Algérie, risquent une amputation en cas de "manque de traitement".

Citant des statistiques consignées par la fédération, M. Boucetta a affirmé qu'annuellement, 10.000 à 15.000 nouveaux diabétiques "élargissent" les rangs des per-

sonnes touchées par cette pathologie à l'échelle nationale où l'on compte déjà 3 millions de diabétiques.

Au cours de la rencontre organisée lundi dans un hôtel de la ville de Constantine, les participants avaient affirmé que le premier inhibiteur de la nouvelle classe thérapeutique des DPP-4, indiqué dans la prise en charge du diabète de type 2, sera bientôt disponible en Algérie.

R.N

SUITE AUX VASTES OPÉRATIONS MENÉES PAR LA POLICE

Des fournisseurs de psychotropes arrêtés

Suite à une enquête minutieuse, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Oran ont intercepté, il y a quelques jours, un véhicule, à bord duquel se trouvaient trois individus dont une femme, âgés entre 24 et 39 ans. Après la fouille du véhicule, il a été découvert 273 comprimés de psychotropes. Après formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés par devant le parquet compétent. D'autre part, les éléments de la sûreté de daïra d'El Bayadh ont réussi, avant-hier, à démanteler un réseau spécialisé dans le trafic de comprimés de psychotropes ce qui avait permis aux

policiers de saisir, lors de cette opération, 1.590 comprimés de Rivotril et Parkidyl.

Selon le communiqué de la DGSN, trois fournisseurs de psychotropes dont une femme, impliqués dans le réseau, ont été interpellés lors de cette affaire. Ces derniers sont âgés entre 26 et 36 ans et ils agissent dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, notamment Oran et à El Bayadh. Tout a commencé, selon le communiqué de la police, par une souricière tendue aux membres du réseau, à l'entrée de la ville d'El Bayadh. Durant la souricière, un véhicule suspect a été intercepté par les policiers, dans lequel les trois malfaiteurs

se trouvaient. En immobilisant le véhicule en question, les policiers ont procédé à la fouille des trois occupants. Grâce à cette fouille, les éléments de la sûreté d'El Bayadh ont découvert 1.590 comprimés de psychotropes, que les malfaiteurs étaient sur le point de livrer à leurs clients.

Le communiqué ajoute, d'autre part, que les trois individus impliqués dans cette affaire ont été présentés, hier, devant le parquet compétent, pour commercialisation et trafic de stupéfiants, et ont été placés sous mandat de dépôt.

S. A.

UN INCENDIE RAVAGE LE SOUK D'ILLIZI

Des dégâts considérables enregistrés

Un incendie a ravagé lundi soir le souk de la ville d'Illizi, sans faire heureusement de victimes, a-t-on constaté. L'incendie, d'origine encore indéterminée, a fait deux blessés légers et causé des dégâts considérables aux marchandises de ce marché, ou sont proposés à la vente divers articles allant des effets vestimentaires aux articles de literie en passant par les ustensiles ménagers, et les fruits et légumes. Ce marché, un espace commercial informel, constitué de

baraquas et d'étals de fortune, fabriqués de pièces en bois, de tôles de zinc et de rideaux en tissus, qui ont favorisé la propagation des flammes de cet incendie qui s'est déclenché vers 20 heures.

L'incendie a été maîtrisé après d'âpres efforts des éléments de la Protection civile, appuyés avec des moyens, notamment des camions citernes, d'autres institutions, et le concours des riverains.

Ce qui a permis de circonscrire les flammes avant qu'elles n'atteignent la par-

TLEMCEEN, INFANTICIDE

Interpellation de quatre personnes

Les gendarmes de la brigade de Sidi Abdelli ont présenté hier devant le procureur de la République près le tribunal d'Ouled Mimoun, quatre personnes dont une mère âgée de 50 ans et sa fille mineure âgée de 18 ans, pour infanticide, non dénonciation d'un crime et viol d'une

mineure. Elles ont été placées sous mandat de dépôt.

Rappelons que le 7 février passé, à 9h le corps d'un nouveau-né de sexe féminin, dans un état de décomposition avancé, a été découvert par les gendarmes à l'intérieur d'un puits dans une ferme dans la

commune de Sidi Abdelli.

Les investigations entreprises par les gendarmes ont conduit à l'interpellation de la mère biologique (mineure), son amant et la mère de la mineure ainsi qu'un quatrième complice.

S. A.

SÉMINAIRE SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES À L'USTHB

Pour une symbiose entreprises-universités

« La démarche de l'entrepreneuriat consiste, notamment, à assurer la formation et l'innovation en liaison avec la recherche scientifique et le développement technologique du pays. Mais, le dialogue, la collaboration et la concertation entre les entreprises industrielles et les universités sont primordiales pour contribuer au développement économique » déclaré, hier le recteur de l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB, Benali-Benzaghrou, au cours du séminaire international sur l'entrepreneuriat des jeunes.

PAR AMAR AOUIMER

Cette première édition de la conférence virtuelle sur l'entrepreneuriat jeunesse, en partenariat avec la compagnie internationale de formation et de conseil (Cizar CCC) et le National algerian Center (NAC) a été rehaussée par la présence d'éminents experts et conférenciers, mais également par celle de centaines d'étudiants venus s'imprégner des récentes technologies inhérentes au management des entreprises.

Ainsi, Benzaghrou a mis l'accent sur la nécessité de développer et moderniser l'accès au marché du travail et la diffusion des informations relatives aux techniques de création des petites et moyennes entreprises. Il a notamment mis en exergue l'im-

périeuse nécessité de mettre une symbiose entre l'université et les entreprises industrielles pour la promotion de la recherche scientifique.

Car, le processus de production des entreprises pourrait connaître un essor par une coopération étroite avec les chercheurs. Ce qui permet, aussi, de valoriser le travail de recherche des ingénieurs et leur apport pour la recherche appliquée au bénéfice des PME algériennes.

Benzaghrou a également indiqué que l'université de Bab Ezzouar prépare des masters en relation avec des entreprises et à leur demande, tels que les secteurs de la santé, du marketing financier, des banques et des assurances, les énergies renouvelables (solaire, éolien et photovoltaïque, les systèmes informatiques, la biologie et la chimie. L'ambassadeur de Grande-

COOPÉRATION ALGÉRO-EUROPÉENNE

15 nouveaux programmes de jumelage prévus en 2013

PAR RIAD EL HADI

Plus de 15 nouveaux programmes de jumelage entre organismes algériens et leurs homologues de l'Union européenne seront lancés en 2013, dans le cadre de l'accompagnement des réformes socioéconomiques engagés en Algérie, a annoncé le chef de la délégation de l'UE en Algérie, Marek Skolil. Selon le diplomate européen, ces jumelages, qui sont actuellement en cours d'étude, vont s'ajouter aux 7 programmes similaires déjà terminés ou en cours et qui ont concerné notamment les secteurs du commerce, de l'agriculture, de la pêche, des finances, de l'industrie et de l'artisanat.

Dans le cadre de ce genre de programmes de coopération technique entre l'Algérie et l'UE, les institutions algériennes retenues choisissent des institutions européennes équivalentes avec lesquelles elles veulent collaborer pour améliorer leur fonctionnement, a expliqué M. Skolil lors d'une rencontre avec la presse.

"Cette collaboration prend la forme de détachement des responsables européens en Algérie, de visites d'études, de missions d'expertise, entre autres", a-t-il encore indiqué estimant que "cet instrument, financé à 100% par l'UE, connaît une

popularité croissante auprès des différentes institutions algériennes". Les jumelages qui sont actuellement en cours concernent le renforcement du Centre national de recherche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture et le développement de l'observatoire des filières agricoles et agroalimentaires, selon un document de la commission européenne à Alger. Cinq autres jumelages ont été déjà achevés et portent sur l'appui à l'installation du Conseil national de la concurrence, l'appui à l'artisanat traditionnel, l'amélioration de la qualité de l'eau de distribution, la conformité industrielle et les finances publiques, a-t-on ajouté. Soulignant, par ailleurs, l'engagement de l'UE en l'Algérie à travers les programmes de coopération communs, l'ambassadeur de l'UE à Alger a chiffré à environ 250 millions d'euros le montant total des programmes bilatéraux de l'UE en cours, hormis les programmes des Etats membres. L'engagement financier total de l'UE pour la coopération en Algérie dans le cadre de la politique européenne pour le voisinage (IEPV) pour la période 2007-2013 s'élève à plus de 350 millions d'euros, a ajouté Skolil. Il a souligné, que les objectifs des instruments de coopération entre

EUROGROUPE

Les taux de change de l'euro en débat

Les taux de change de l'euro ont été l'un des sujets de discussion de l'Eurogroupe, qui estime toutefois que ce sujet est davantage du ressort du Groupe des vingt (G20), dont les grands argentiers se réuniront cette semaine à Moscou, a déclaré le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem.

"Cela a fait partie de notre discussion", a dit le président du groupe des ministres des Finances de la zone euro, au sujet des

taux de change. "La principale conclusion a été qu'ils devraient être discutés dans le cadre du G20 ce week-end".

L'Eurogroupe a par ailleurs convenu lundi de commander une étude privée sur la manière dont Chypre applique les lois anti-blanchiment, laquelle est l'une des conditions du versement de prêts d'urgence à ce pays. "Nous nous sommes concentrés sur la question de l'anti-blanchiment, sans aller dans le moindre élément possible, ou



Bretagne à Alger, Martyn Roper, a mis l'accent sur l'excellence des relations diplomatiques et économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni en insistant sur l'amélioration des échanges entre les deux pays et le développement de la langue anglaise.

Cette rencontre a été animée par des personnalités politiques et économiques, tels que le responsable du commerce et des investissements de l'ambassade d'Espagne à Alger, le président de la Confédération du patronat algérien, Boualem M'rakech et Lilian Cadet, directeur de l'Ecole supérieure des affaires d'Alger.

A. A.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Volkswagen se prépare à la "voiture mondiale"

La stratégie de la "voiture mondiale" que Volkswagen se prépare à mettre en œuvre pourrait permettre au constructeur allemand de s'installer durablement au premier rang du secteur et d'entamer une nouvelle ère de l'histoire de l'industrie automobile. Le concept de "méga-plateforme", étudié depuis 2007 par le géant de Wolfsburg, repose sur une configuration de base unique à partir de laquelle peuvent être conçus puis construits l'essentiel des modèles du constructeur.

C'est l'ingénieur Ulrich Hackenberg qui est à l'origine de cette stratégie, considérée comme le "graal" des constructeurs depuis la grande époque de la Ford T et du Taylorisme, il y a un siècle.

Après trente ans de prospection auprès de différents constructeurs, Ulrich Hackenberg est parvenu il y a six ans à convaincre Martin Winterkorn, président du directoire de Volkswagen, du bien-fondé de la "méga-plateforme" et il est depuis devenu le directeur du développement du groupe.

La mise en œuvre de la MQB - le nom choisi par Volkswagen, acronyme allemand de "matrice modulaire transversale" - aura lieu au cours des quatre prochaines années. Elle concernera les douze marques du groupe, aussi diverses que Skoda, Audi, Porsche ou Lamborghini, et coûtera plus de 50 milliards d'euros, selon des estimations de Morgan Stanley.

La banque juge que l'investissement est largement justifié. Elle évalue à 14 milliards d'euros par an les économies annuelles brutes susceptibles d'être générées par la MQB d'ici 2019 et estime que la marge brute du groupe pourrait atteindre 10%.

La MQB ne sera pas la seule plateforme élaborée par Volkswagen, qui prévoit également une configuration dite MLB, déjà à la base de plusieurs Audi, pour ses plus gros modèles, et une troisième, la MSB, pour ses véhicules de luxe comme la Porsche 911, la Bentley Continental et la Lamborghini Gallardo.

La configuration MQB servira néanmoins à la conception de la majorité des automobiles du groupe, de la petite Polo au crossover à sept places, en passant par des modèles phares comme la Golf et l'Audi A3.

R. E.

R. E.

TIPASA

Acquisition d'équipements d'hygiène

Une enveloppe de 280 millions DA a été dégagée, récemment, par la wilaya de Tipasa pour l'acquisition d'équipements d'hygiène au profit de ses communes, a annoncé le secrétaire général de la wilaya. Ce montant, alloué au titre des programmes de développement communaux (PCD), à raison de 10 millions DA par commune, servira à accompagner les élus dans l'amélioration de la gestion des équipements publics, notamment dans son volet relatif à la "préservation du milieu et de la santé publique", a indiqué à l'APS Issam Cherfa, lors du lancement, samedi, d'une campagne de nettoyage dans la commune de Hameur El-Aïn.

Il est destiné également à la promotion de la "destination touristique" de la région, a ajouté M. Cherfa.

Dans la perspective d'amélioration du cadre de vie du citoyen et de la création d'un esprit de compétitivité entre les assemblées élues, le secrétaire général de la wilaya a fait part de la possibilité de création d'un "concours de la ville la plus propre de la wilaya", qui devrait susciter, selon lui, "une plus large participation des APC et de la société civile".

De nombreuses communes de Tipasa, dont Sidi Rached, Aïn Tagouraït, Bourkika et Fouka, ont été déjà ciblées par des campagnes de nettoyage de leurs cités et quartiers. Ces opérations ont été marquées par une participation effective de la société civile et de volontaires qui n'ont pas ménagé leurs efforts aux côtés des agents des directions respectives des travaux publics, de l'hydraulique, du logement et des équipements publics et de nombre d'entreprises privées.

ORAN

Réouverture du stade Bouakeul

Le stade Habib-Bouakeul à Oran rouvrira ses portes le 15 février courant, après presque deux années de fermeture pour des travaux d'aménagement et la pose d'une nouvelle pelouse synthétique, a annoncé le directeur de la jeunesse et des sport de la wilaya d'Oran, M. Badreddine.

"Le stade Bouakeul sera rouvert le 15 février. Les travaux engagés dans cette enceinte touchent à leur fin", a indiqué, à l'APS, M. Gharbi.

Le même responsable a précisé, en outre, que le projet a été chapeauté par la commune d'Oran, qui a réussi à donner un nouveau "look" au vieux stade d'Al-Bahia, devenu, selon lui, "un petit bijoux".

La réouverture de ce stade est tombée à point nommé, puisqu'il permettra d'accueillir les rencontres du MC Oran (Ligue 1) et de l'ASM Oran (Ligue 2), jusque-là domiciliées au stade Ahmed-Zabana et qui sera fermé dans les prochains jours en prévision du Championnat d'Afrique des moins de 20 ans prévu à Oran et Aïn-Témouchent (16-30 mars).

Le stade Bouakeul servira également de lieu d'entraînement pour les équipes du groupe B concernées par le rendez-vous africain, à savoir le Nigeria, le Mali, le Gabon et la RD Congo. Le groupe A, composé de l'Algérie, du Ghana, du Bénin et de l'Egypte, est domicilié à Aïn-Témouchent.

APS

BLIDA, DIRECTION DE LA SANTÉ

Deux nouvelles structures pour les services de maternité

Actuellement dans la wilaya de Blida, deux nouvelles maternités sont en projet et leur réception permettra d'atténuer la pression sur les cliniques en activité, a indiqué le directeur de la santé et de la population, Ahmed Zenati qui a précisé à l'APS qu'il s'agit d'une clinique spécialisée dans la commune d'El-Affroun, "actuellement en cours de réalisation" et d'un complexe mère-enfant à Boufarik, dont les travaux de construction "seront engagés dans quelques mois".



PAR BOUZIANE MEHDI

C'est afin d'atténuer la pression et la surcharge sur la clinique Hassiba-Ben Bouali, que ces nouveaux projets ont été initiés, a souligné M. Zenati, ajoutant que "tous les moyens humains et matériels ont été engagés pour réceptionner ces nouvelles unités dans les délais prévus".

D'une capacité de 30 lits et permettant de prendre en charge "les besoins des localités situées à l'ouest de la wilaya", la clinique d'El-Affroun devrait entrer en

activité "avant la fin du premier semestre 2013", a encore indiqué le même responsable, se félicitant du rythme d'avancement "très appréciable" des travaux de réalisation.

Les études techniques du complexe mère-enfant de Boufarik "ont été achevées et il ne reste que la sélection de l'entreprise qui sera chargée de sa réalisation", a affirmé M. Zenati, qualifiant cette structure d'un "acquis important qui devrait apporter un grand soulagement aux habitants des différentes localités de la wilaya". Entamée en novembre 2011, les

travaux de réfection de la clinique Hassiba-Ben Bouali sont "presque achevés et il ne reste que quelques détails à régler" a, par ailleurs, indiqué à l'APS le directeur de la Santé et de la Population.

Une fin très attendue

La population attend la fin des travaux car cette clinique est considérée parmi les plus importantes au niveau national, avec "une moyenne de 12.000 accouchements par an".

B. M.

SOUK-AHRAS, SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Les cas d'atteinte au réseau électrique en hausse

Les atteintes au réseau électrique se sont accrues dans la wilaya de Souk-Ahras avec 540 cas en 2012 avec une concentration particulière dans les grandes agglomérations, comme Souk-Ahras et Sedrata, a indiqué la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE). Le chargé de la communication de cet organisme, Lamine Tiah, a souligné, dans ce contexte, les dangers liés à la manipulation des lignes électriques, citant l'exemple d'une personne âgée de 45 ans, morte foudroyée après être entrée en contact avec une ligne de moyenne tension passant au dessus de son domicile. La SDE a fait état d'un autre péril, non moins important, relatif à la construction d'habitations au-dessous de lignes de moyenne tension. Citant, à ce propos, le recensement de 19 cas, M. Tiah a insisté sur les efforts déployés localement pour assurer la continuité du service en matière de fourniture électrique. Il a souligné dans ce contexte que 900 millions de dinars ont été mobilisés pour renforcer l'alimentation électrique dans la wilaya qui a été, selon lui, à l'abri, l'été dernier, des perturbations de la fourniture puisqu'il n'a été enregistré



que neuf cas de coupures n'excédant pas les deux heures et ayant touché 86.628 abonnés. D'ici la fin du premier semestre 2013, 12 nouveaux équipements destinés à augmenter la puissance des transformateurs électriques, ainsi qu'un poste d'alimentation électrique prévu pour 200 millions de dinars à Sedrata devront être réceptionnés.

L'alimentation en électricité sera, par ailleurs, renforcée dans les communes frontalières de Sidi Fradj, Merahna et Heddada à partir du poste de Merris en attendant la réalisation d'un 2e poste au chef-lieu de wilaya qui permettra de mettre définitivement fin aux perturbations.

APS

TIZI-OUZOU

La lutte contre la criminalité se poursuit

Les services de la police de la wilaya de Tizi-Ouzou continuent de lutter, de manière ferme, contre la criminalité sous toutes ses formes. Le bilan du mois de janvier dernier, établi par la cellule de communication de la sûreté de wilaya, fait état d'un nombre important d'affaires élucidées.

PAR LOUNES BOUGACI

Un tel bilan n'a pu être obtenu que grâce à la mobilisation de tous les personnels de la police aussi bien au niveau de la sûreté de wilaya que dans les sûretés de daïra et dans les sûretés urbaines. Ainsi, selon la responsable de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou, les services de la Police judiciaire ont traité, en ce mois de janvier 2013, 165 affaires, pour lesquelles cent onze personnes ont été interpellées et présentées devant le parquet, dont 11 ont été placées en détention provisoire. Ces chiffres concernent le chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, les mêmes services ont eu à traiter 179 affaires, mettant en cause cinquante-sept personnes interpellées et présentées au parquet, dont vingt et une ont été placées en détention provisoire. Sur un autre registre, celui relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, ces services ont eu à traiter 13 affaires, impliquant 15 personnes présentées devant le parquet, elles ont été



placées en détention provisoire. La responsable de la cellule de communication du même organisme ajoute que, concernant les atteintes aux bonnes mœurs, 8 affaires ont été enregistrées, dont des actes contre nature, incitations de mineurs à la débauche et atteinte à la pudeur, mettant en cause 9 personnes. Présentées au parquet, 6 d'entre elles ont été placées en détention provisoire. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, cinq cent soixante neuf opérations coup de poing ont été initiées durant la période considérée, ciblant 733 endroits (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés et gare routière). 4.269 personnes ont été interpellées et soumises à examen de situation, 21 d'entre elles ont été présentées au parquet pour différents délits à savoir : 1 pour port prohibé d'armes blanches, 4 pour détention de stupéfiants, 1 pour détention de psychotropes et 15 pour d'autres délits », révèle notre source qui conclut que ces opérations se sont soldées par la mise en détention provisoire de onze personnes.

Sur le volet de la sécurité publique, il y a lieu de souligner que le service concerné

au niveau de la sûreté de wilaya a relevé 27 accidents de la circulation au cours desquels 30 personnes ont été blessées et fort heureusement aucun décès n'a été enregistré tout au long du mois de janvier 2013. Dans le même sillage, la police de Tizi-Ouzou a ordonné 47 mises en fourrière, 1.394 contraventions, 269 permis de conduire retirés. En outre, 1.449 actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la route, ont été effectuées. Enfin, dans le cadre du suivi et gestion des commerces réglementés, le service de police générale et réglementation a procédé à 3 demandes de fermetures débits de boissons (différentes catégories), 10 exécutions d'arrêtés de fermetures (débits de boissons alcoolisées différentes catégories), 70 contrôles et suivis (débits de boissons) et 3 propositions de fermetures (tous commerces confondus). Le même organisme a effectué 12 exécutions d'arrêtés de fermetures (tous commerces confondus), 10 sorties sur le terrain avec la commission de surveillance et de contrôle des installations classées et, enfin, 110 contrôles et suivi (divers commerces).

L. B.

OUED AISSI

L'Eniem toujours paralysée

Malgré la dissolution de la section syndicale et les promesses d'augmentation de salaire, émises par le président-directeur général, les deux mille travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères de Oued Aïssi continuent leur grève. Hier encore, mardi, la reprise n'a pas eu lieu. Le débrayage en question a entamé ainsi sa troisième semaine.

Une situation qui engendre énormément de pertes financières à ce complexe industriel qui est le plus grand de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon une source proche de la direction, les pertes

s'élèveraient à pas moins de 200 millions de centimes par jour. La grève enclenchée par les travailleurs de l'Eniem depuis le 13 janvier dernier, n'a pas été sans obtenir des résultats concrets, à commencer par la décision de dissoudre la section syndicale affiliée à l'union générale des travailleurs algériens. Les travailleurs ont inscrit cette revendication parmi leurs priorités car ils reprochent aux responsables de cette section syndicale « d'avoir reçu des privilèges en contre partie de leur silence devant la situation que vivent l'ensemble des travailleurs ». La deuxième revendication exprimée par les 2.000

travailleurs est l'augmentation des salaires. Le P.-dg s'est engagé à satisfaire cette demande dès que le bilan de l'exercice 2012 soit établie et ce, le mois de septembre prochain. Les travailleurs sont loin d'être satisfaits devant cette promesse verbale. Ils demandent en revanche des engagements écrits de la part de la direction quant ladite augmentation salariale, qui devrait ainsi prendre effet à compter d'avril prochain. Depuis le début de la grève, les travailleurs de l'Eniem observent quotidiennement des sit-in à l'enceinte de leur usine sise à Oued Aïssi.

L.B.

MUSEE DU MOUDJAHID

Les travailleurs en grève

Les travailleurs du musée du Moudjahid de la ville de Tizi-Ouzou ont observé une grève d'une journée hier, mardi. Cette action de protestation a eu lieu suite à l'appel de la section syndicale de ce musée, qui est affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Cette action de protestation a été précédé par le dépôt d'un préavis il y a de cela plus d'une semaine mais, en l'absence

d'une quelconque réponse de la part de la direction du musée, la grève a été maintenue. C'est le refus de la direction du musée de reconnaître ledit syndicat qui a suscité la colère des travailleurs et les a poussés ainsi à paralyser cette structure. Selon les responsables de ladite section syndicale, la direction du musée refuse de dialoguer avec eux.

Par ailleurs, une plate-forme de

revendication d'ordre socioprofessionnel a été déposée au bureau du directeur du musée mais aucune réponse n'a suivi cette démarche. Devant cette indifférence, les travailleurs n'avaient pas trop le choix et ont opté pour la grève. Le dialogue de sourd entre la direction du musée et les travailleurs représentés par leur syndicat a duré exactement un mois avant que cette nouvelle étape ne s'impose.

L. B.

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI

Arrestation d'un faux colonel

L'enquête suit son cours afin de déterminer les chefs d'inculpation qui seront retenus contre cet individu, a-t-on appris auprès d'une source proche de la sûreté de la wilaya. Il s'agit d'une première dans la ville de Tizi-Ouzou : un homme, âgé de 53 ans a été arrêté par les services de sécurité au moment où il tentait d'accéder à l'intérieur de la résidence universitaire Hasnaoua II (université Mouloud-Mammeri), plus connue sous le nom de Bastos. Selon une source crédible, l'individu en question exhibait une fausse carte professionnelle où était mentionné la profession de Colonel de l'ANP.

Les agents de sécurité de l'université ayant soupçonné une anomalie ne sont pas restés indifférents. Ils ont d'abord demandé à l'individu en question de patienter un moment. Entre temps, les agents de sécurité ont téléphoné aux services de sécurité. Ces derniers, qui sont arrivés sur place rapidement se sont vite rendus compte de l'escroquerie. Après quoi, les services de sécurité se sont rendus au domicile du concerné situé au quartier Les genêts au centre-ville de Tizi-Ouzou.

Après avoir fouillé l'appartement, où réside le mis en cause, il a été découvert un ordinateur et autres matériels utilisés pour la falsification de divers documents administratifs. Actuellement, l'enquête suit son chemin afin de déterminer quels sont les complices de l'accusé répondant aux initiales de A. M. Hakim.

ATH DOUALA

Fermeture de trois bars clandestins

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les forces de police de la brigade de recherches et d'investigations de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou ont effectué une opération ciblant trois lieux improvisés en débits de boissons alcoolisées illicites, situés à Taourirt Bouakour, Alma et Béni-Zmenzer dans la daïra de Béni-Douala, a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Cette dernière a précisé que, sur les lieux, la police a procédé à l'interpellation du tenancier, répondant aux initiales de H. A., âgé de 25 ans, et du vendeur, B. A. R., âgé 36 ans, ainsi qu'à la saisie d'une quantité de 18.192 bouteilles et canettes d'alcool de différentes marques et d'une importante somme d'argent qui représente le revenu de la vente illicite. Présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou, le 10 février 2013, pour détention à des fins de commercialisation de produits alcoolisés sans autorisation, les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

L. B.

JORDANIE, ÉBAUCHE DE RÉFORME

Le roi Abdallah veut juguler l'inégalité politique au Parlement

Un an après avoir transféré une partie de ses pouvoirs aux députés, le roi Abdallah réaffirme son inclinaison pour le système parlementaire et veut améliorer la représentativité au sein du Parlement. Les législatives du 23 janvier ont marqué un déséquilibre en faveur des zones rurales, le souverain hachémite entend ainsi réviser le mode de scrutin. "Ces élections se sont déroulées en vertu d'une loi qui n'était pas idéale", a-t-il déclaré. "Je demande, donc, une révision de cette loi et du système électoral pour que celui-ci fasse consensus et favorise une représentation équitable. Cela permettra d'une certaine manière une meilleure compétition politique, mais aussi de promouvoir l'idée d'un régime parlementaire." Les candidats des tribus rurales, favorables au gouvernement, sont aujourd'hui sur-représentés dans les rang du Parlement et refusent de céder trop de sièges aux jordaniens d'origine palestinienne, majoritaires en zone urbaine.

EN PRÉVISION DE MARCHES
PACIFIQUES LE 15 FÉVRIER**La Libye ferme ses frontières avec l'Égypte et la Tunisie temporairement**

Le Premier ministre libyen, Ali Zaidan, a annoncé lundi soir la fermeture des frontières libyennes avec l'Égypte et la Tunisie par "mesures préventives prises pour éviter un éventuel sabotage". Les frontières devraient être fermées temporairement du 14 au 18 février, a indiqué M. Zaidan. L'entrée des voyageurs par les aéroports de Tripoli et de Benghazi serait également restreinte, a-t-il ajouté. "Ces décisions constituaient des mesures préventives prises pour éviter un éventuel sabotage qui pourrait être mené par les agents de l'ancien régime ou par certaines personnes qui ne veulent pas d'un pays stable où règne la sécurité", a-t-on précisé. La mesure a été prise dans le sillage d'appels à des manifestations pacifiques, prévues pour le 15 février.

IRAK

11 morts dans une série d'attentats

Une série d'attentats visant principalement les forces de sécurité irakiennes, a fait 11 morts lundi, ont indiqué mardi des sources médicales et de sécurité dans un nouveau bilan. Un précédent bilan a fait état de 4 morts. L'attaque la plus meurtrière s'est déroulée lundi soir dans la principale ville du nord du pays, Mossoul, où l'explosion d'un véhicule rempli d'explosifs, déclenchée par un kamikaze, a tué six soldats et en a blessé sept autres, selon des sources médicales et de sécurité. L'explosion a eu lieu près d'une base militaire de cette ville située à 350 km au nord de Baghdad. Toujours à Mossoul, un agent immobilier, sa femme et un homme leur rendant visite, garde du corps d'un élu régional, ont tous été tués à coups de couteau au domicile de l'homme d'affaires tard lundi, ont indiqué des responsables. Le mobile de ces meurtres n'était pas connu dans l'immédiat. Mossoul et la province de Ninive, où se trouve la ville, font toujours partie des zones les plus violentes du pays, proportionnellement au nombre d'habitants. Le même jour, une bombe posée sur le bord de la route dans la ville de Kirkouk a tué un policier, en blessant deux autres. A Baghdad, quatre explosions et attaques à main armée isolées ont fait 1 mort et 3 blessés. Aucune organisation n'a revendiqué ces attentats.

APS

SYRIE, VIOLENCE AU QUOTIDIEN

Les groupes islamistes sèment la terreur

Dans l'espoir de mettre fin aux violences quotidiennes, le chef de l'opposition, Ahmed Moaz al-Khatib, a maintenu lundi son offre de dialogue sous conditions, ce que rejette le régime qui serait d'accord pour négocier mais sans conditions préalables.



La plupart des attentats commis en Syrie, un pays en proie à de graves violences depuis plusieurs mois, ont été revendiqués par les djihadistes du Front Al-Nosra, considéré par Washington comme une "organisation terroriste" et qui a connu une ascension fulgurante sur terrain. Accueillis à bras ouverts par les rebelles, ces djihadistes se sont, toutefois, accrochés à plusieurs reprises récemment avec des villageois, a constaté un journaliste de l'AFP. Dans l'espoir de mettre fin aux violences quotidiennes, le chef de l'opposition, Ahmed Moaz al-Khatib, a maintenu lundi son offre de dialogue sous conditions, ce que rejette le régime qui serait d'accord pour négocier mais sans conditions préalables. En dépit des critiques au sein de son propre camp, M. Khatib s'était dit prêt à entamer des discussions directes avec des représentants du régime au sujet du départ du président Assad.

L'offre de M. Khatib avait reçu l'aval des Etats-Unis et de la Ligue arabe mais surtout des deux alliés de la Syrie, la Russie et l'Iran. Le chef de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Salehi, a d'ailleurs salué la voix "sage, raisonnable et modérée" de M. Khatib, dans un entretien au

quotidien syrien proche du pouvoir *Al-Watan*. Cette proposition "est une occasion à ne pas manquer, une chance de passer d'une logique militaire dévastatrice à une approche politique prometteuse", a déclaré Ban Ki-moon devant le Council on Foreign Relations. "C'est une offre courageuse (...). Je demande instamment au gouvernement syrien et au Conseil de sécurité d'y répondre positivement." Le chef de l'Etat syrien campe sur ses positions et déclare "vouloir écraser la rébellion à tout prix", réaffirmant que la Syrie "ne renoncera pas à ses principes, malgré les pressions et les complots. La Syrie restera le cœur battant du monde arabe et ne renoncera pas à ses principes et à ses constantes même si elle est soumise à davantage de pressions, et même si elle est visée par les complots les plus divers", a affirmé le président qui s'exprimait devant une délégation jordanienne.

Pendant ce temps, les groupes de rebelles et de terroristes continuent de mettre le pays à feu et à gang. A la frontière avec la Turquie au moins treize personnes, dont trois Turcs, ont été tuées et une trentaine d'autres blessées par l'explosion d'une voiture piégée selon Ankara, soit l'attentat le plus meurtrier dans cette zone

en 23 mois de cris.

L'explosion, provoquée par un véhicule portant une plaque d'immatriculation syrienne, s'est produite dans le no man's land qui sépare le territoire turc du poste frontière syrien de Bab al-Hawa, contrôlé par les rebelles.

Il s'agit de l'incident le plus grave à la frontière entre les deux pays, autrefois alliés, depuis la chute en octobre d'un obus tiré par l'armée syrienne sur un village turc, qui a tué cinq civils turcs et fait craindre un embrasement de la région.

Dans le nord de la Syrie, le barrage stratégique de l'Euphrate, le plus grand de Syrie, dont le lac artificiel irrigue des milliers d'hectares, a été pris par des rebelles islamistes, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Sur le terrain, l'armée a bombardé sans relâche les poches rebelles, notamment aux portes de Damas.

Dans un type d'attentat de plus en plus courant, 14 membres des services syriens du renseignement ont été tués lundi dans une double attaque suicide à la voiture piégée dans le nord-est du pays, selon l'OSDH qui recense au total 111 morts, dont 31 civils, dans les violences, lundi.

R. I./Agences

LES ÉCOLOGISTES AMÉRICAINS

Obama pressé d'agir sur le front du climat

Les organisations écologistes américaines n'entendent pas laisser Barack Obama baisser la garde sur le front du climat. Sans attendre de connaître le sort réservé aux questions d'environnement dans le traditionnel discours de l'état de l'Union, que le président américain doit prononcer mardi soir 12 février devant le Congrès, plus de cent groupes et organisations ont appelé les Américains à se réunir à Washington, dimanche 17 février, pour ce qu'ils espèrent être le plus gros rassemblement sur le changement climatique jamais organisé aux Etats-Unis.

Les organisateurs disent attendre des dizaines de milliers de personnes originaires de 28 Etats américains sur le "Mall", la grande esplanade de verdure en face du Capitole, le siège du Congrès des Etats-Unis, au cœur de la capitale fédérale. Leur but : appeler le président Barack Obama à présenter des mesures concrètes contre le réchauffement climatique. Des organisations comme BlueGreen Alliance ou le Sierra Club

attendent de Barack Obama qu'il se montre plus volontariste lors de son second mandat qu'il ne l'avait été pendant le premier. Et fasse enfin du changement climatique l'une de ses priorités. Pour David Foster, directeur exécutif de BlueGreen Alliance, plateforme réunissant syndicats et organisations environnementales, "on ne peut plus se permettre d'attendre". "Les systèmes dont nous dépendons chaque jour ne sont pas préparés à faire face à l'impact" du changement climatique, a-t-il indiqué lors d'une conférence téléphonique.

CRÉATION D'EMPLOIS "DURABLES"

BlueGreen Alliance et d'autres organisations partenaires ont appelé le président, lundi 11 février, à lancer un dialogue national sur le changement climatique. Ils souhaitent notamment que M. Obama propose des réductions de CO2 des centrales électriques, une rénovation du système de gestion de l'eau et des investissements dans les économies d'énergie, les énergies vertes et des

formes alternatives d'acheminement de l'énergie. Autant de mesures qui seraient créatrices d'emplois "durables".

L'emploi devrait de fait figurer au cœur du discours de l'état de l'Union, feuille de route de son second mandat. La place des énergies vertes dans ce programme est plus incertaine, au moment où les Etats-Unis adossent une partie significative de leur économie sur les hydrocarbures non conventionnels – huile et gaz de schiste. Lors de son discours d'investiture, le 21 janvier, M. Obama avait assuré avec force qu'il entendait "réagir face à la menace du changement climatique", car "ne pas le faire constituerait une trahison pour nos enfants et les générations futures". Sa réélection est intervenue après un été marqué par des chaleurs records et des sécheresses historiques, calamiteuses pour l'agriculture américaine. Après le passage de l'ouragan Sandy, aussi, qui a dévasté plusieurs régions du nord-est des Etats-Unis et causé des dizaines de milliards de dollars de dégâts.

ASSASSINAT DE L'OPPOSANT CHOKRI BELAÏD

De l'assassinat politique à la crise de régime

Chokri Belaïd a été tué par balles, dans la matinée du mercredi 6 février à Tunis, un assassinat qui a provoqué des manifestations dans plusieurs villes du pays et des attaques contre des locaux du parti islamiste au pouvoir Ennahda. Chokri Belaïd, 48 ans, critique acerbe du gouvernement, a été tué en sortant de chez lui de trois balles tirées à bout portant par un homme portant un burnous, selon le Premier ministre Hamadi Jebali.

Secrétaire général du parti des Patriotes démocrates, Chokri Belaïd avait rejoint avec sa formation une coalition de gauche, le Front populaire, qui se pose en alternative au pouvoir en place. L'assassinat de Chokri Belaïd n'a pas laissé indifférent, loin s'en faut. Devant l'hôpital du quartier Ennasr de Tunis où la dépouille de Belaïd se trouvait, des centaines de personnes ont manifesté dans la matinée en criant "le peuple veut une nouvelle révolution". "Ghannouchi sale chien", criait le père de la victime, en larmes. Le président, Moncef Marzouki, qui était en visite en France, a annulé sa participation au sommet islamique du Caire pour rentrer d'urgence à Tunis, a annoncé la présidence en dénonçant un crime "odieux" visant "à mener le peuple tunisien à la violence", et en appelant "à la retenue". A Paris, le président François Hollande a condamné "avec la plus grande fermeté" ce meurtre qui "prive la Tunisie d'une de ses voix les plus courageuses et les plus libres" et fait part de la "préoccupation" de Paris face à "la montée des violences politiques" dans ce pays. "C'est un acte criminel, un acte de terrorisme pas seulement contre Belaïd mais contre toute la Tunisie", a dit le Premier ministre Hamadi Jebali, promettant de tout faire pour retrouver les responsables. "C'est un tournant grave", a-t-il ajouté, en appelant "à ne pas tomber dans le piège du criminel qui vise à plonger le pays dans le désordre". Ennahda a, de son côté, dénoncé "un crime odieux visant à déstabiliser le pays" et son chef Rached Ghannouchi a estimé que ses auteurs "veulent un bain de sang" dans le pays, rejetant toute implication de son parti. Le frère de la victime, Abdelmajid Belaïd, a en revanche accusé "Rached Ghannouchi d'avoir fait assassiner (son) frère", sans étayer cette accusation. Les proches de la victime ont accusé Ennahda d'être responsables du meurtre, alors que les violences politiques et sociales secouent le pays depuis la révolution de 2011 qui a chassé le président Zine El Abidine Ben Ali du pouvoir.

Al Jazeera, pro de la manipulation !

La télé de l'émir du Qatar, comme à son habitude a fait dans la désinformation, lors de la diffusion des funérailles de Chokri Belaïd, elle s'est livrée à une grossière manipulation dénoncée par les médias. "Les télespectateurs ont pu suivre les milliers de Tunisiens qui versaient leur colère sur le parti Ennahda et son leader Rached Ghanouchi. Ce n'était pas le cas sur Al Jazeera, qui diffusait des images montrant des centaines de manifestants brandissant des drapeaux d'Ennahda et qui scandent des slogans contre l'ex-parti de Ben Ali. Si le journaliste d'Al Jazeera commentait bien les funérailles de Chokri Belaïd, les images ont été tirées des archives et concernaient des rassemblements d'Ennahda" rapporte le quotidien algérien, La nouvelle République. "Al Jazeera en flagrant délit de manipulation médiatique", c'est le titre choisi par une autre journal tunisien qui écrit que "la chaîne satellitaire qatarie a fait, ce vendredi, dans l'excellence. Excellence en matière de manipulation médiatique, bien que tout le monde savait que cette chaîne est passée pro en matière de manipulation au service de sombres agendas politiques internationaux. La prouesse de ce vendredi restera, certainement, dans les annales comme un cas d'école. La chaîne a procédé par un jeu trop grossier de montage vidéo, à la superposition des images de deux manifestations à Tunis. (...) Al Jazeera s'est permis de superposer la bande sonore de la manifestation pro-Ennahdha, avec des slogans de circonstance, à la bande vidéo de la gigantesque manifestation anti-Ennahdha et celle des funérailles de feu Chokri Belaïd, qui a connu

une affluence humaine record."

Zied Elhéni entendu par le juge d'instruction

Un membre du bureau exécutif du Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT), Zied Elhéni, a été entendu, lundi 11 février 2013, par le juge d'instruction auprès du tribunal de première instance de Tunis en tant que témoin dans l'affaire de l'assassinat de Chokri Belaïd. L'interrogatoire a porté sur les informations qu'il avait reçu concernant ce crime. M. El héni a été interrogé en présence de quatre membres du comité de défense dans cette affaire.

Marches et appels à une grève générale

Après la mort de l'opposant, le Premier ministre, Hamadi Jebali, secrétaire général d'Ennahda, a proposé de dissoudre le gouvernement et de nommer une équipe de technocrates en attendant la tenue d'élections. Le chef du groupe parlementaire Ennahda a rejeté cette annonce de la création d'un gouvernement apolitique. "Nous avons refusé cette proposition (...) le chef du gouvernement a pris cette décision sans consulter la coalition (gouvernementale) ni le mouvement Ennahda", a ainsi annoncé Sahbi Atig. Quatre partis politiques ont appelé à une grève générale pour le jour des obsèques de Belaïd, qui auront lieu vendredi après-midi. Les rassemblements de la veille dans plus d'une dizaine de villes avaient été spontanés à la suite du meurtre mercredi matin de Chokri Belaïd tué par balle devant son domicile à Tunis. Les avocats et magistrats observaient une grève jeudi pour dénoncer le meurtre de l'opposant Chokri Belaïd, un avocat défenseur des droits de l'Homme. Les salles d'audience du principal tribunal de Tunis étaient ainsi vides. Une partie de l'opposition et la famille du défunt accusent Ennahda d'être responsable de cet assassinat, ce que les islamistes rejettent.

Contre-marche des islamistes...

Les islamistes sont descendus samedi à leur tour dans la rue à Tunis au lendemain des obsèques de Chokri Belaïd, dont l'assassinat a provoqué une onde de choc dans le "berceau" du printemps arabe. Quelque 6.000 partisans d'Ennahda, le parti islamiste au pouvoir depuis l'avènement de la "révolution de jasmin" de janvier 2011 et les élections, se sont rassemblés pour manifester leur soutien à Rached Ghannouchi. Le président d'Ennahda avait été la cible, la veille, de slogans hostiles lors des obsèques de Chokri Belaïd, qui ont rassemblé la plus grande foule depuis 2011 et le renversement de l'autocrate Zine ben Ali. "Le peuple veut de nouveau Ennahda !", scandaient les islamistes, brandissant des drapeaux tunisiens et l'emblème du parti en marchant sur le ministère de l'Intérieur en empruntant l'avenue Habib-Bourguiba, la plus grande artère de la capitale. "Nous sommes venus pour soutenir la légitimité mais si vous préférez le pouvoir de la rue, regardez la rue aujourd'hui, ce pouvoir, nous l'avons", a déclaré à la foule Lofti Zitoun, un responsable d'Ennahda. La démonstration de force des islamistes était toutefois éclipsée en importance par la marée humaine qui a déferlé la veille dans la capitale et les autres villes du pays pour rendre hommage à Chokri Belaïd et dénoncer le gouvernement dominé par les islamistes. Cette offre, qui a pris de court l'ensemble de la classe politique qui n'avait pas été consultée au préalable, a été désavouée par le propre parti du Premier ministre. La transition politique s'est révélée relativement moins chaotique en Tunisie que dans d'autres pays comme la Libye et l'Egypte touchés par



le "printemps arabe" mais les tensions se sont exacerbées depuis la victoire électorale des islamistes, accusés par les révolutionnaires et les libéraux de rogner petit à petit sur des libertés chèrement acquises.

Des mouvements laïques reprochent notamment au gouvernement la mollesse de sa réaction face aux groupes salafistes, partisans d'un islam des origines et qui s'attaquent depuis plusieurs mois aux lieux de culture et de divertissement (salles de cinéma et de théâtre, cafés, ...) et à des particuliers. La Tunisie, ancien protectorat français, est l'un des pays arabes où le statut d'émancipation de la femme est le plus développé grâce à l'action de Habib Bourguiba, qui a régné de 1957 à 1987. Samedi, des manifestants islamistes ont brandi une inscription "Dégage" sur fond de drapeau tricolore en réponse à des propos tenus la veille par le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls. La France doit "soutenir les démocrates" en Tunisie pour que les "valeurs de la révolution de jasmin ne soient pas trahies", avait dit le ministre français sur Europe 1 après l'assassinat de Chokri Belaïd.

"Il y a un fascisme islamique qui monte un peu partout et cet obscurantisme (...) doit être évidemment condamné (...), puisqu'on nie cet État de droit, cette démocratie pour lesquels les peuples libyens, tunisiens, égyptiens se sont battus", avait-il mis en garde.

Les laïcs font cause commune avec Ennahda

Les membres du "Congrès pour la République" reviennent sur leur décision de quitter le gouvernement et maintiennent leur alliance avec le parti islamiste. Le parti laïc du président Moncef Marzouki a décidé lundi de maintenir son alliance avec les islamistes d'Ennahda et rejeté le gouvernement de technocrates proposé par le Premier ministre islamiste Hamadi Jebali contre la volonté de son parti. "Nous avons décidé de geler notre décision de retirer nos ministres du gouvernement, mais si dans une semaine nous ne voyons aucun changement, nous quitterons le gouvernement définitivement", a déclaré le chef du Congrès pour la République (CPR), Mohamed Abbou, lors

d'une conférence de presse. Le CPR réclame le départ de deux ministres de premier plan d'Ennahda, ceux des Affaires étrangères et de la Justice. En revanche, Mohamed Abbou s'est prononcé contre l'initiative du Premier ministre de former un gouvernement de technocrates, rejoignant ainsi la ligne d'Ennahda. "Nous sommes contre un gouvernement de technocrates, car cela permettrait le retour des figures de l'ancien régime" a-t-il affirmé.

Le président du conseil de la C h o u r a d' Ennahdha, Fethi Ayadi, a affirmé sur les ondes de shemsfm que le bureau exécutif du parti rejette

officiellement l'initiative du chef du gouvernement et secrétaire général d'Ennahdha, Hamadi Jebali, qui avait annoncé son intention de former un gouvernement de compétences nationales.

Les salafistes crient « au loup »

Rappelons que, suite à l'attaque de l'ambassade américaine à Tunis, le 14 septembre dernier, les Etats-Unis avaient mis tout leur poids dans le jeu. Rafik Abdesslem a été convoqué d'urgence auprès de Hillary Clinton. L'adjointe de celle-ci est venue en personne, quelques jours plus tard, en Tunisie. Des bruits courent, qu'au cours de cette visite, elle aurait présenté les requêtes de son pays concernant les agresseurs de l'ambassade. Ainsi, une liste de quelque 700 à 800 personnes impliquées dans les événements de l'ambassade a été présentée au gouvernement avec ordre de les arrêter. Ceci sans parler des autres conseils au gouvernement. S'ensuivit alors une vague d'arrestations et d'incarcérations dans les rangs des salafistes. Ceux-ci sont aussitôt montés au créneau. Ils ont multiplié les manifestations : attroupements, déclarations, vidéos d'un genre particulier..., cela a fini par ébranler la troïka, et par là, tout le système. De leur côté, quelques uns des éléments arrêtés dans l'affaire ont crié aux mauvais traitements en prison, à la torture et autres exactions, ils ont même entamé une grève de la faim. Le président de la République a reçu, à Carthage, les éminences de ce courant. Ils lui ont soumis leurs doléances et ils lui ont lancé dans la mêlée leur carte maîtresse, celle de la menace d'attentats. Les résultats ne se sont pas fait attendre : Abou Ayoub, un des éminents salafistes arrêtés au cours de l'affaire de l'ambassade, et incarcéré dans une prison de la capitale, ne se serait pas présenté, vendredi 12 octobre, à l'audience qui lui a été fixée au tribunal. On a même laissé entendre qu'il se serait évadé ? Le porte-parole de la présidence a, à son tour, annoncé sur les ondes d'une radio privée, l'attachement de son département à ce qu'il n'y ait aucun dépassement dans le procès de ces salafistes (entendre par dépassements, les atteintes aux droits et libertés).

Protéger les acquis de la révolution

Olfa Youssef : « L'engagement de tous s'impose »
Olfa Youssef, a indiqué sur un plateau TV, qu'elle vient de rejoindre le parti Nidaa Tounes. Elle a assuré qu'elle avait toujours refusé d'être active au sein d'un parti politique. Mais, pour elle, la situation actuelle du pays, impose à tout le monde de « s'engager ».

Mohamed Abbou : « BCE pousse au chaos en appelant à dissoudre l'ANC »
Le secrétaire général du CPR, Mohamed Abbou, a déclaré au cours d'une conférence de presse organisée, lundi dernier, que le président de Nidaa Tounes, Béji Caeid Essebsi pousse au chaos en appelant à dissoudre l'Assemblée nationale constituante.

Kamel Morjane : « Ennahdha devrait suivre Hamadi Jebali » !
Kamel Morjane, le président du parti Al Moubedra a déclaré sur les ondes de Mosaïque FM, que l'initiative du chef du gouvernement provisoire Hamadi Jebali, de former un gouvernement de technocrates, doit être soutenue surtout par le mouvement Ennahdha pour éviter toute nouvelle crise dans le pays.

PROFESSEUR AMAR AÏLEM*, AU MIDI LIBRE

«Entre 100.000 à 200.000 cataractes par an à opérer»

La cataracte est définie par la perte de transparence du cristallin et représente une des manifestations fréquentes du vieillissement oculaire. Cette perte de transparence est le plus souvent progressive, s'étalant sur plusieurs mois ou années et se manifeste pour la patient par une sensation de voile d'intensité croissante.

Il est assez fréquent que les premiers signes de cataracte soient les conséquences de la myopisation, très fréquente initialement. En devenant myope, le patient se rend compte qu'il voit flou de loin, mais, qu'en revanche, il arrive désormais à se passer de ses lunettes de lecture, cette amélioration apparente de la capacité de lecture étant plutôt vécue comme une bonne nouvelle. C'est en réalité une fausse bonne nouvelle, car l'apparition ou l'aggravation d'une myopie chez un sujet d'âge mûr est presque toujours synonyme de cataracte. Le diagnostic de cataracte n'est en général pas très compliqué puisqu'il consiste à visualiser l'opacification du cristallin. En revanche, il est capital de s'assurer de l'absence d'une autre anomalie ophtalmologique expliquant la baisse de vision car d'autres pathologies peuvent coexister avec la cataracte : glaucome et dégénérescence maculaire en particulier. L'existence d'une telle pathologie associée ne contre-indique pas la chirurgie si la cataracte est importante, mais elle risque fort d'en limiter le bénéfice visuel, ce dont le patient doit être prévenu. Dans le doute, le recours à certains examens complémentaires peut s'avérer utile avant la chirurgie.

Propos recueillis par Ourida Ait Ali

Midi libre : Que représente la cataracte ?

Pr A. Aïlem : Il y a plusieurs types de cataracte dont la plus fréquente est la cataracte sénile. Pour son traitement, elle nécessite une intervention chirurgicale et c'est l'acte chirurgical le plus pratiqué dans le monde, beaucoup plus que l'appendicite ou la vésicule.....

Comment peut survenir une cataracte ?

A partir d'un certain âge, le cristallin, qui doit être transparent pour permettre une bonne vision, perd cette transparence, devient opaque et c'est ce qu'on appelle la cataracte sénile.

Quelles sont les autres types cataracte qui existent ?

Effectivement, il y a plusieurs types de cataracte : congénitale, pathologique, mais 90% des cataractes sont celles dites séniles. Pour le moment, elles n'ont qu'un seul traitement qui est la chirurgie et cette chirurgie fait appel à une technique particulière qu'on appelle la phaco-émulsification, pratiquée par des ultrasons. Les gens pensent que c'est du laser, mais en fait non, ce n'est pas ça. La technique du laser fait partie d'un futur proche projet et des expériences dans ce sens ont été menées dans certains pays.

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette technique du laser ?

Cette technique chirurgicale pratiquée de nos jours fait appel aux ultrasons qui sont des petites incisions au niveau de la cornée qui ne nécessitent pas de points de sutures. Théoriquement, toute la vision qui disparaît à cause de la cataracte est restituée à 100% sauf bien sûr s'il y a d'autres maladies qui sont la cause de cette baisse de vision.

Quelle est la prévalence en Algérie ?

On estime qu'en Algérie qu'il y a entre 100.000 et 200.000 patients atteints de cataractes par an à opérer. Je peux vous dire également que nous sommes l'un des rares pays en voie de développement qui a



réussi à réduire de façon très importante les dégâts causés par la cataracte et celle-ci ne constitue plus une cause de cécité de nos jours.

La cataracte peut-elle générer des complications ?

Non, la cataracte prise chirurgicalement à temps ne peut pas générer de complications. Toute vision qui disparaît à cause de la cataracte est restituée à 100% après l'intervention chirurgicale si elle est prise en charge précocement puisqu'on remplace le cristallin cataracté par un cristallin artificiel. C'est ce qu'on appelle les implants cristalliniens. Ces derniers sont très bien tolérés et remplacent même les lunettes artificielles.

Ce type de chirurgie est-il pratiqué couramment ?

Cela se fait couramment en effet en Algérie. Le taux de pénétration des nouvelles techniques d'extraction de la cataracte est assez élevé. Dans certaines régions du pays, on réalise encore l'extraction manuelle extra capsulaire, alors que la phacomulsification c'est une extraction capsulaire mécanisée ; elle fait appel à un plateau technique bien particulier, assez coûteux mais disponible aussi bien au niveau des structures de santé publiques qu'au niveau des structures libérales.

Lorsque la cataracte n'est pas d'origine congénitale ; à partir de quel âge apparaît-elle ?

Elle survient avec l'âge. D'ailleurs, on les appelle les cataractes séniles car elles sont liées à l'âge et on ne sait pas encore pourquoi elles surviennent. Est-ce qu'avec l'âge le cristallin qui est très transparent perd progressivement cette transparence et devient totalement opaque ? la cataracte se forme comme un

rideau blanc sur la partie de l'œil qui reçoit les images qu'on appelle l'œil de l'œil, un petit point au niveau de la rétine qui nous permet de voir les couleurs, les formes, différencier le jour et la nuit.

A partir de quel âge doit-on faire des examens y afférents ?

A partir de 40 ans c'est l'âge de la presbytie, donc on commence à avoir des problèmes pour lire correctement son journal. Il faut alors consulter un ophtalmologue qui mesurera la tension oculaire, l'évaluer, faire un fond d'œil afin de diagnostiquer une éventuelle cataracte, un glaucome ou un autre problème oculaire. Si la cataracte est une cécité curable et réversible à 100%, il faut se méfier cependant du glaucome.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le glaucome ?

Le glaucome est une maladie grave, récurrente et irréversible, donc beaucoup plus grave que la cataracte. Il est dû à une élévation de la pression intra-oculaire (PIO), qui entraîne une atteinte définitive du nerf optique et du champ visuel. On estime à 400.000 à 500.000 le nombre de glaucomateux en Algérie, dont certains sont à un stade avancé, c'est-à-dire récurrent. Le glaucome est une affection qu'il faut dépister à temps afin de la traiter à temps car il demeure la deuxième cause de cécité en Algérie.

*Chef de service
ophtalmologie au CHU Mustapha-Bacha,
Président de la Société algérienne
d'ophtalmologie

LA VUE À LA QUARANTAÎNE
ET APRÈS...

Un lent déclin

Depuis des siècles, l'espérance de vie des hommes n'a cessé de croître. Dans l'Athènes antique, en effet, 40 ans était déjà considéré comme un âge canonique. Presbytie ou presbyopie, vient du grec presbus "vieillard". La fonction visuelle de l'homme est au meilleur de sa forme entre 10 et 15 ans, mais dès la naissance, la capacité d'accommodation diminue. A 60 ans environ, la vision nette de près ne pourra être obtenue à moins d'un



mètre. Le début de la presbytie varie curieusement selon les régions du globe, de 35 à 50 ans. De plus, ce déclin de la vue est d'autant plus rapide que l'on évolue dans un environnement qui exige beaucoup de la vision. Lecture, écriture, tâches professionnelles rapprochées requièrent une bonne acuité visuelle, une marge d'accommodation importante. Après 45 ans, pour la plupart d'entre nous, l'accommodation ne permet plus la lecture de lettres fines à moins de 30 à 35 cm, ni même à la distance à laquelle nos mains ont l'habitude de placer les livres, les journaux, le travail. Le ralentissement des réflexes lié à l'insuffisance d'accommodation crée des situations de fatigue qui accroissent la charge mentale et accélèrent le vieillissement des fonctions visuelles. Il devient urgent et nécessaire pour l'équilibre même de la personnalité de rétablir une vision correcte pour la totalité des activités quotidiennes. Chercher à reculer le moment de la correction ne sert strictement à rien, si ce n'est à accroître la fatigue, à créer des problèmes de vision binoculaire et à entraîner un état d'inappétence à la lecture comme au travail. Certains retardent de mois en années le moment de corriger leur vision de près. Les uns pensent que les efforts exigés de leurs yeux constituent un exercice bénéfique : cette idée reçue est absolument fausse.

Le diabète "sucré" : ennemi numéro 1 de la vue. Le diabète simple s'observe généralement chez les individus dans la force de l'âge, souvent obèses, nous apprend le Larousse médical qui cite l'appellation fréquente de diabète gras.

Peu de signes cliniques : souvent la découverte de la glycosurie (présence de sucre dans les urines) est fortuite au cours d'analyses à l'occasion d'un examen complet. Notons pourtant : la soif excessive, la fréquence des envies nocturnes d'uriner, l'augmentation de l'appétit, la diminution des forces (asthénie) et même (pour l'homme) l'impuissance sexuelle. Parmi les troubles les plus fréquents du diabète simple, il faut craindre les complications oculaires, soit le plus souvent la rétinopathie, puis la cataracte.

Le glaucome : A partir de la quarantaine, le glaucome chronique à angle « irido cornéen » ouvert, devrait être systématiquement dépisté. Ce type de glaucome est particulièrement dangereux car il ne provoque pas de douleurs particulières. Peu à peu, il entraîne la destruction irréversible des fibres visuelles et quand les premiers signes apparaissent, il est déjà trop tard.

LE PROFESSEUR RACHID MALEK* ET NOUREDDINE BOUCETTA*
ANIMENT UNE CONFÉRENCE À CONSTANTINE

Du nouveau pour le diabète de type 2

Du nouveau pour les malades atteints de diabète de type 2. En effet, Januvia, le premier inhibiteur de la nouvelle classe thérapeutique des DPP-4, indiqué dans la prise en charge du diabète de type 2 sera prochainement disponible en Algérie.



C'est ce que les spécialistes ont annoncé à Constantine lors de la célébration du 20e anniversaire de la Fédération des associations des diabétiques. Cette rencontre a regroupé toutes les associations de wilaya des diabétiques ce qui a permis à M. Boucetta, président de la fédération, de passer en revue toutes les activités de son institution, d'évoquer la situation des malades et d'aborder les perspectives d'avenir. Cette occasion a été mise à profit pour parler de la place des inhibiteurs de la DPP-4 en tant que thérapie nouvelle dans le traitement du diabète de type 2 qui représente 90% des diabétiques diagnostiqués avec un focus sur Januvia.

Professeur Rachid Malek

Le Pr Rached Malek a présenté l'état des lieux de la prise en charge du diabète en Algérie. Il affirmera que le diabète est une maladie incurable, la deuxième cause de mortalité en Algérie et la 5e dans le monde. Les chiffres concernant les personnes atteintes par cette pathologie ne sont pas fiables, on parle cependant de 3 millions de la population algérienne. Le conférencier souligne, en outre, la "nécessité" de réduire les complications de cette "maladie silencieuse" qui ne se manifeste pas avec des symptômes apparents. Le Pr Malek fera observer que les complications de cette maladie entraînent la cécité, l'amputation du pied et l'insuffisance rénale. Toutes les recommandations internationales laissent entendre que Januvia est "le premier et le seul inhibiteur de la DPP4 qui présente un meilleur profil de tolérabilité pour que les patients parviennent à maîtriser leur diabète. Par ailleurs, les études scientifiques associent Januvia à une baisse de 93% du risque de présenter un événement hypoglycémique". Ce traitement, qui est un antidiabétique oral, est déjà

disponible dans plusieurs pays et le sera prochainement en Algérie. Selon les organisateurs, les laboratoires MSD sont engagés dans une meilleure compréhension par la communauté médicale de la gestion du diabète de type II en offrant les meilleures thérapies pour changer radicalement le traitement du diabète.

Noureddine Boucetta

Le président de la Fédération algérienne des associations de diabétiques, Noureddine Boucetta, a souligné, dimanche dans une déclaration à l'APS, que 200.000 personnes atteintes de diabète pourraient subir une amputation du pied. M. Boucetta a appelé les parties concernées à fournir en "quantité suffisante" les médicaments épulotiques injectables au niveau du pied malade pour éviter la gangrène et ainsi l'amputation, précisant que ces médicaments sont disponibles en Algérie, mais en "petites quantités". Il a, en outre, appelé à approvisionner tous les établissements hospitaliers à travers le territoire national avec ces injections afin de sauver les malades, y compris les "non assurés". M. Boucetta a indiqué que ce produit "cubain" a fait ses preuves, affirmant que de nombreuses études scientifiques supervisées par de grands diabétologues algériens ont été réalisées à ce sujet. Il a appelé à ce propos à "la création de structures spécialisées pour le suivi des malades souffrant du pied diabétique au niveau de tous les hôpitaux du pays". Il a ajouté que de nombreux malades non assurés ont eu recours aux traitements par les "herbes", ce qui a entraîné parfois l'amputation de leurs pieds. Le président de la Fédération algérienne des associations de diabétiques a appelé à l'intégration des malades souffrant du pied diabétique aux caisses de la sécurité sociale pour qu'ils n'aient plus recours à la

médecine alternative. Il a affirmé qu'une grande partie de ces derniers se compte parmi "les enfants". Il a indiqué que de nombreux enfants diabétiques non assurés étaient sujets aux complications de la maladie (perte de la vue, insuffisance rénale). Il a ainsi lancé un appel aux ministères de la Solidarité nationale, de la Santé et de la Sécurité sociale pour trouver des solutions en faveur de cette catégorie sans couverture sociale, notamment les enfants (25%). M. Boucetta a rappelé que l'Algérie compte plus de 3 millions de personnes souffrant du pied diabétique, précisant que 25% d'entre eux sont atteints de diabète de type 1 qui requiert le traitement par insuline. Il a ajouté que l'Algérie enregistre chaque année 10 à 15.000 nouveaux cas de diabète, ce qui a amené la fédération à lancer des campagnes de sensibilisation en continu à travers les 48 wilayas en prônant "un régime alimentaire sain, la pratique d'exercices physiques, le contrôle de la glycémie, l'utilisation de la carte Chifa et le suivi régulier chez le médecin traitant".

Besoins de spécialistes

Dans ce contexte, M. Boucetta a demandé une augmentation du nombre des médecins spécialisés dans le diabète, notamment au sud du pays, sinon la formation de médecins généralistes aptes à prendre en charge les malades sur la base de certificats délivrés par des diabétologues ou des cardiologues. Evoquant les acquis réalisés par la Fédération algérienne des associations des malades atteints de diabète, M. Boucetta a rappelé la revendication de cette fédération qui consistait à la création d'une usine de fabrication d'insuline, la première usine du genre construite en 2006. M. Boucetta a évoqué également les centres pour diabétiques, "dont le nombre actuel s'avère insuffisant et qu'il faudra augmenter". S'agissant des réalisations accomplies par la fédération en faveur des diabétiques, M. Boucetta a rappelé que "c'est cette fédération qui avait proposé la création de la "carte" (Chifa) pour permettre aux personnes atteintes de maladies chroniques de s'approvisionner gratuitement en médicaments auprès des pharmacies". Enumérant les réalisations de la fédération, M. Boucetta devait citer la revendication relative à la création d'hôpitaux universitaires au Sahara, "proposition accueillie favorablement par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a décidé l'implantation de 5 hôpitaux au Sahara algérien, ce qui représente un grand acquis pour les malades atteints de diabète", a-t-il souligné. M. Boucetta a annoncé, par ailleurs, "la généralisation de la carte Chifa électronique à travers l'ensemble du pays fin 2012, ce qui permettra au citoyen résidant à Tamanrasset d'acheter son médicament à Oran, grâce à cette carte", a-t-il conclu.

* R. M., médecin interniste et chef de service du CHU de Sétif
*N. B.,
Président de la Fédération algérienne des associations de diabétiques
O.A.A.

FESTIVAL DU FILM ARABE D'AUSTRALIE

Appel aux réalisateurs arabes

Le Festival du cinéma arabe d'Australie (AFFA) a pour principal objectif de proposer des histoires de diverses cultures arabophones afin de traduire la complexité et la diversité des expériences arabes au public australien.

FESTIVAL "CINÉMA
ET MIGRATIONS" D'AGADIR

Report à une date ultérieure "faute de moyens"

Le 10e Festival "Cinéma et migrations" d'Agadir au Maroc qui devait se tenir du 4 au 9 mars 2013 avec, pour la première fois, l'organisation d'une compétition officielle pour les meilleurs films et meilleurs acteurs et actrices, a été reporté à une date ultérieure "faute de moyens financiers", ont annoncé lundi les organisateurs. La volonté d'inscrire le festival dans une nouvelle dynamique et d'organiser une compétition internationale "ne pourrait se faire" faute d'un "sponsoring adapté à l'envergure de l'action" ont-ils précisé dans un communiqué. Les organisateurs du festival initié par l'Association "Al Moubadara Attakafia" (Initiative culturelle) annoncent avoir pris la décision après qu'un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la commission d'appui à l'organisation des festivals dans les délais prescrits et selon le cahier de charge en vigueur et que des contacts aient été pris avec plusieurs réalisateurs, acteurs et maisons de production au Maroc, en Europe et dans nombre de pays arabes. Ils ont indiqué qu'une sélection des meilleurs films réalisés entre 2011 et 2012 avait été effectuée et que des sommes considérables en guise de frais d'organisation d'obtention et de transport de films ont été engagées par l'association dans le cadre des préparatifs. Mais, "après que toutes ces étapes aient été franchies, nous avons appris, incessamment, que la commission des subventions, a statué sur notre dossier, et n'a jugé opportun d'octroyer qu'une somme médiocre en guise de subvention à ce festival", notent les organisateurs. Lors de l'édition de 2011, une trentaine de films traitant du phénomène migratoire dans toutes ses dimensions et dans ses différentes sensibilités et sous des regards multiples avaient été projetés.

APS



PAR KAHINA HAMMOUDI

Le festival vise également à aborder les représentations (et représentations erronées) de la culture arabe au cinéma en offrant des espaces de discussion et à soutenir la représentation de formes alternatives de la culture arabe, des commentaires arabes, et de l'autoreprésentation.

Les réalisateurs et producteurs de films arabes désireux de participer du 12e "Arab Film Festival Australia" (Affa), prévu du 27 juin au 14 juillet 2013, ont jusqu'au 1er mars prochain, dernier délai, pour déposer leurs candidatures, annoncent les organisateurs du festival. La participation au festival qui se déroulera dans trois des plus grandes villes d'Australie, Sydney, Melbourne et Canberra, est ouverte à

toutes les œuvres, fiction, documentaire et animation proposées par des scénaristes, réalisateurs ou producteurs issus des pays arabes ou des cultures de ces régions du monde, précise-t-on de même source.

Les projets proposés dont la langue et autre que l'Anglais doit être sous-titrés dans cette dernière, ajoutent les organisateurs qui limitent la durée des longs métrages à 110 minutes et celle des courts métrages à 20 minutes. Un imprimé est mis à la disposition des candidats sur le site du festival "<http://www.arabfilmfestival.com.au>" ou du programme Euromed Audiovisuel (www.euromedaudiovisuel.net). Selon ses promoteurs, l'Affa offre aux participants un espace de discussions et d'opportunités permettant la confrontation des visions sur

la culture arabe, notamment. Le festival vise aussi à soutenir la représentation de "formes alternatives" de la culture arabe par l'"auto représentation" afin de mieux assumer la différence, la diversité et la richesse de la culture arabe.

Fondé en 2001 et organisé par "Information an Cultural Exchange", une Ong dédiée à la promotion de l'art en Australie, l'Offa se propose de mettre en relief la "complexité" et la "diversité" des expériences dans les pays arabes pour le public australien.

L'Offa se fixe, en outre, pour objectif de "soutenir la liberté d'expression, de pensée et d'information" dans les pays arabes.

K. H.

BOUMERDÈS REND HOMMAGE À RACHID MIMOUNI

Des conférences et expositions au menu

PAR TAHAR OUNAS

L'ex-Rocher-Noir rendra, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 25 du mois courant, un vibrant hommage à l'auteur du roman *Le fleuve détourné*, l'écrivain Rachid Mimouni. Des journées culturelles sont prévues à la maison de la culture qui porte son nom où des conférences et expositions de photos sur la vie de ce grand écrivain sont également concoctées par la direction de la culture.

L'œuvre de cet écrivain algérien, le plus primé, sera présente durant ces journées qui lui sont consacrés afin de faire connaître aux jeunes celui qui a combattu l'islamisme aveugle par ses écrits. Il était même menacé par les groupes terroristes, mais il est resté aux côtés des gens de son pays pour les aider dans la construction de leur société. Dans un entretien accordé à un journaliste du *Nouvel Observateur*, Rachid Mimouni avait dit « *J'ai pris position, j'ai mes idées, je les défends et j'étais prêt à en assumer les conséquences* ». En 1993, l'auteur du *Fleuve détourné* s'exila au Maroc.

Ses romans, et la quasi-totalité de son œuvre est inspiré des traditions populaires de l'Algérie notamment le patrimoine berbère. La preuve en est son roman *Hizam el Ghoula* (La ceinture de l'ogresse), où il a fait appel aux dictons et patrimoines populaires. Le colloque organisé en 2010, était



l'occasion pour les participants, dont Rachid Bourayou, Dillali Khellal, Marzak Begtache ainsi que d'autres, d'appeler à la mise en place d'un centre national dans la collecte du patrimoine populaire Algérien.

Contrairement aux hommages précédents, cette année, la direction de la culture n'a pas prévue un colloque pour l'occasion. Une telle rencontre aura été d'une

valeur importante du moment que des écrivains et spécialistes de la critique littéraires s'y retrouvent pour débattre.

Décédé le 12 février 1995, Rachid Mimouni, natif de la ville de Boudouaou où il est enterré, a laissé derrière lui une œuvre importante dont son chef d'œuvre *Le fleuve détourné*, *Tombéza*, *L'honneur de la tribu*...

T. O.



ACCUSÉ levez-vous !

PAR KAMEL AZIOUALI

ESCROQUERIE



Le vieux loup de mer (1re partie)

Sofiane (26 ans) arriva au square Port Saïd (au cœur d'Alger, non loin de la Place des Martyrs) et décida de s'accorder un petit moment de repos. Il s'accouda contre la rampe qui faisait face au port et se mit à regarder en soupirant le gros bateau qui venait d'accoster.

D' où pouvait bien venir ce bateau ? D'Espagne, d'Italie, d'Angleterre ? Dans quels ports s'était-il arrêté avant d'arriver à Alger ? Il posa son menton sur ses deux poings fermés qu'il avait posés sur la rampe et se mit à rêvasser. Ah ! s'il pouvait être un des marins qui travaillaient sur ce bateau ! Comme il faisait beau, en ce mois de novembre de l'année 2012, il décida de rester là jusqu'à ce que tous les occupants du bateau soient descendus. De l'endroit où il se trouvait, il lui était impossible de voir les visages des personnes qui sortaient du bateau. Et encore moins distinguer la couleur de leurs habits. Cela tombait bien. Ainsi, il pourrait facilement se dire que chacun des hommes pouvait être lui. L'éternel rêveur. Des centaines de voyageurs avaient quitté le navire ainsi que des dizaines de voitures et de containers en plus d'une heure et lui il était là, méditant, ignorant tout de ce qui se passait autour. C'est ainsi qu'il n'avait pas vu l'homme de plus de 60 ans qui s'était accoudé à son tour à côté de lui, face au port.

- Il est très grand ce bateau, hein ? lui lança soudain le vieil homme.

Sofiane se retourna, le regarda et lui répondit :

- Il est très grand, en effet, mais ce n'est pas cela qui occupe mon esprit.

- Et qu'est-ce qui occupe ton esprit, wlidou ?

- Les pays qu'il a traversés.

- Les pays qu'il a traversés ? Ils doivent être très nombreux, effectivement... moi quand je sors de chez moi, et cela m'arrive trois fois par semaine, je viens ici et je regarde les bateaux qui arrivent ou qui s'éloignent. Cela me plonge dans les souvenirs de toute une vie.

- Tu étais navigateur âammou ?

- Oui, pendant 40 ans.

- Navigateur pendant 40 ans ? Oh ! C'est beaucoup...

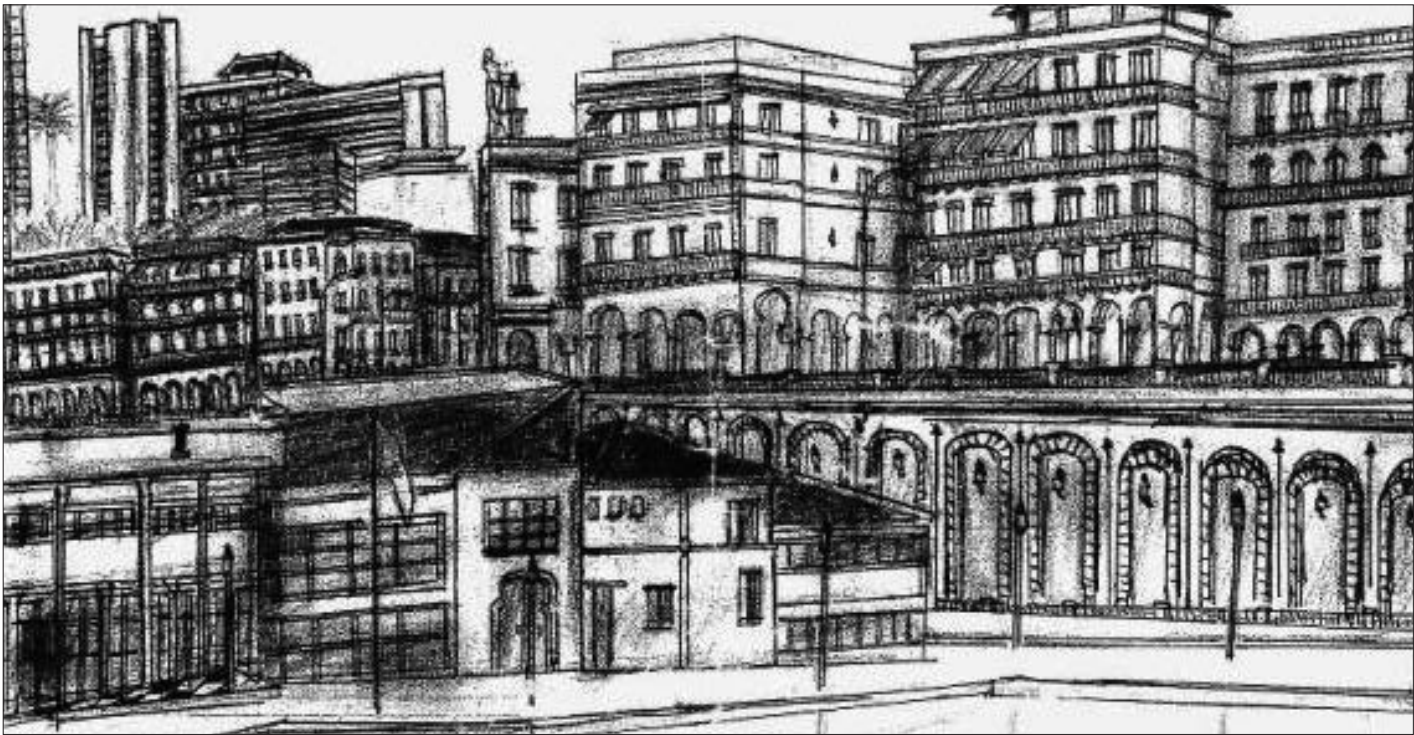
- J'étais comme Sindbad le marin, comme Ulysse... 40 ans à bourlinguer sur toutes les mers du monde. Un vrai loup de mers, quoi !

Intéressé par les propos de l'ancien navigateur, Sofiane se redressa et regarda dans ses yeux

- Laisse-moi regarder tes yeux...

- Mes yeux ?

- Oui, je veux voir à quoi ressemblent ces



yeux qui ont vu de si nombreux rivages et de si nombreux pays.

Le vieil homme éclata de rire. Quand il eut retrouvé sa sérénité, il ajouta :

-J'étais déjà là-bas... accoudé depuis deux heures contre cette rampe quand tu es arrivé. Et je t'ai bien observé... Il y a en toi le même regard, le même désir de prendre la mer que j'avais à ton âge.

- Oh ! ce n'est pas la mer qui me fascine mais les rivages qui se trouvent à l'autre bout.

- Ah ! je vois, toi aussi tu veux t'en aller ? Tu rêves de hargha, hein ?

- Oui...

Le vieil homme éclata de rire de nouveau.

- Ah ! excuse-moi ; wlidou... mais vraiment... tu m'as fait rire...

- Pourquoi ? Qu'est-ce que j'ai dit de si drôle ?

- Tu n'as rien dit de drôle mais c'est la légèreté des projets des jeunes d'aujourd'hui qui m'a fait rire. Ecoute, tu as vu ce navire ? Tu as vu à quel point il est immense ? Et malgré cela, il y a une forte probabilité qu'il n'arrive pas au port le plus près... Il n'y a pas plus traître et glouton que la mer et les océans. Et vous les jeunes, vous rêvez d'aller en Espagne et en Italie avec des barques. C'est de la folie.

- Tu as quelque chose de mieux à proposer ? J'ai essayé d'avoir un visa et je ne l'ai pas obtenu.

- Il y a un moyen de faire le tour du monde sans que tu n'aies besoin de risquer ta vie.

- Et quel est ce moyen ?

- Devenir marin !

- Devenir marin ? Je n'y ai jamais pensé !

- C'est normal. Parce que vous les jeunes d'aujourd'hui vous ne pensez pas ; vous ne faites que foncer les yeux fermés. Si bien que vous passez de vie à trépas sans vous en apercevoir.

- Oui, tu as sûrement raison, âammou. Et qu'est-ce qu'il faut pour devenir marin ?

- Il faut entrer à l'Ecole de la marine

nationale. Et au bout de six mois de formation, tu embarques sur un bateau qui va en Belgique et en Russie...

- Belgique, Russie... ce ne sont pas les destinations auxquelles j'ai toujours pensé...

- Mais il y en aura d'autres par la suite... Tu feras le tour du monde et sur un vrai bateau où tu ne connaîtras ni la faim, ni le froid, ni la fatigue et, surtout, ni la peur d'être dévoré par les poissons.

Sofiane réfléchit un bon moment puis s'exclama :

- Ah ! je veux devenir marin !

- Voilà une décision d'adulte. Mais hélas ! Une décision qui ne sera pas facile à concrétiser.

- Pourquoi ?

- Parce qu'il faut payer pour entrer à l'Ecole de la marine. Ce n'est pas l'école qu'il faut payer mais les deux personnes qui doivent t'y faire entrer. Une fois ces deux personnes payées, tu peux déjà te préparer à braver les mers.

- Combien ?

- Il y a six mois de cela, j'ai aidé un jeune comme toi... Il y a trois jours il m'a envoyé un SMS d'Australie...

- Il est arrivé en Australie !

- Oui ! La Belgique et la Russie c'est juste pour la formation et les...les ...travaux pratiques oui, c'est ça : les travaux pratiques ! Ce jeune que j'ai aidé a payé 4.500 euros.

- 4.500 euros ! Et où est-ce que je vais trouver cette somme ?

- Et voilà ! C'est ça qui est le plus difficile. Si c'était facile, tous nos jeunes deviendraient des marins et des navigateurs !

Sofiane réfléchit un moment puis s'écria :

- Donne-moi ton téléphone pour que je te puisse te joindre...

- Je n'ai pas de téléphone...

- Tu n'as pas de téléphone ? Comment ferai-je alors pour te joindre ?

- Pourquoi faire ?

- Je veux entrer à cette école.

- Tu as donc 4.500 euros ?

- Non, mais je vais me les procurer.

- Ton courage et ta ténacité me plaisent. Tu navigueras loin ! En attendant, il y a plus urgent ! Ramène-moi un extrait de naissance N°12, une copie de ta carte d'identité, un certificat de résidence et le certificat de scolarité de la dernière classe que tu as fréquentée. Si tu trouves le dernier bulletin de notes, ce serait bien aussi à condition qu'il ne soit pas moche...

- Ne t'inquiète pas, pas pour cela... j'ai eu 12 sur 20 de moyenne générale en terminale mais à l'examen du Bac je n'ai pas eu de chance et je n'ai pas eu le courage de le repasser.

- Je comprends... je comprends aussi que ta ténacité a des limites.

- C'est vrai pour le Bac... mais pour devenir marin, je suis prêt à tout.

- Je te crois.

- Et comment ferai-je pour te donner ces papiers ?

- Tu me trouveras ici... mais pas tous les jours...

- Pas tous les jours ?

- Non. Je viens ici trois fois par semaine, comme je te l'ai déjà dit. Généralement cela correspond à un jour sur deux, sachant que je ne bouge pas de chez moi le vendredi.

- Hum... j'ai compris... mais pourquoi n'as-tu pas de téléphone ?

- D'abord parce que moi je suis quelqu'un du passé... Ensuite je suis un marin. Un habitué des grands silences que seul le chant des vagues perturbe. Si j'ai dans ma poche un téléphone qui sonne tout le temps, je ne suis plus un marin mais un citoyen !

- Je comprends...

- Merci de me comprendre wlidou. Et comment vas-tu faire pour te procurer ces 4.500 euros ?

- Je ne sais pas encore. Ce qui est sûr, c'est que je les aurai !

K. A. (à suivre...)

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, JSM BEJAIA

Le FC Niamey en point de mire

Après ses déboires en championnat, la JSM Béjaïa pense désormais au prochain match face à l'Olympique FC du Niger du premier tour de la Ligue des champions d'Afrique, prévue ce vendredi au stade de l'Unité maghrébine.

PAR MOURAD SALHI

En attendant donc cette confrontation, le staff technique aura encore devant lui deux jours pour mieux préparer cette empoignée. Les coéquipiers de Brahim Zafour doivent remporter cette manche aller avec un score plus au moins rassurant pour aborder la manche retour, prévue le 1^{er} mars prochain à Niamey avec plus de confiance. Même si elle ne figure pas parmi les objectifs du club qui ne vise que le maintien parmi l'élite cette saison, cette prestigieuse compétition africaine pourra leur redonner confiance. Traversant une crise de résultats qui se prolonge depuis plusieurs journées de championnat de Ligue 1, le club phare de la Soummam a entamé lundi ses préparatifs. « Notre objectif dès le départ était de jouer le maintien. On ne pouvait pas viser autre chose vu que l'effectif a été sensiblement rajeuni. J'estime qu'on a les moyens pour rester parmi l'élite », a indiqué le directeur général du club de Yemma Gouraya, Rachid Redjradj. Le changement effectué à la barre technique, avec l'arrivée de l'Italien Giovanni Solinas à la place du Français Alain Michel, n'a pas encore provoqué le déclic souhaité, mais les dirigeants main-



tiennent leur confiance à leur coach qui a pris les commandes de cette formation kabyle dans des conditions particulières. L'heure est à la mobilisation. L'entraîneur italien Solinas veut accentuer la cadence en ce moment en exigeant de ses joueurs plus d'efforts et de volonté. Le premier responsable technique de cette formation de la Vallée de la Soummam a programmé depuis hier mardi un biquotidien afin de permettre aux joueurs de maintenir leurs moyens physiques et techniques. Tous les moyens sont donc réunis pour passer le cap de cette coriace équipe du Niger. Du pain sur la planche pour le nouvel entraîneur. Un sérieux travail psychologique l'attend en ce moment afin de faire oublier aux joueurs leurs déboires en championnat. Une mission qui s'annonce très délicate pour le technicien, avec des

joueurs qui sont actuellement sur une courbe descendante. Le staff technique et les joueurs savent de quoi il s'agit, ils doivent impérativement éviter un mauvais scénario qui aura sûrement des retombées négatives sur l'ensemble. Il est déjà dos au mur, l'Italien Solinas doit impérativement gagner rencontre à domicile pour mieux négocier le derby kabylo-kabyle qui se jouera à quatre jours plus tard (19 février) sur cette même pelouse de l'Unité maghrébine. Les Nigériens de l'Olympique FC Niamey, sont attendus cet après-midi dans la capitale de la Soummam. Les poulains de Harouna Doula auront droit à une séance d'entraînement demain sur la pelouse qui abritera cette rencontre à l'heure du match.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Abdenmour Kaoua quitte le staff technique



L'entraîneur des gardiens de but de l'équipe nationale de football, Abdenmour Kaoua, a quitté son poste au sein du staff technique "pour des raisons de santé", a-t-on appris lundi auprès d'une source proche de la fédération algérienne de football (Faf). En poste depuis 2011, l'ancien portier du MC Alger, a décidé de mettre fin à sa collaboration avec les Verts, au retour de la sélection nationale de l'Afrique du Sud, où elle a pris part à la 29e Coupe d'Afrique des nations CAN 2013, qui vient de s'achever dimanche soir avec la consécration du

Nigeria aux dépens du Burkina Faso (1-0). Selon la même source, Kaoua compte prendre du recul, au moment où la presse l'annonce dans le futur staff technique de l'équipe nationale A', appelée à en découdre avec la Libye en juin, en match aller des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations Chan 2014, dont la phase finale aura lieu en Afrique du Sud. Avec le départ officiel de Kaoua, Hassan Belhadji assure seul la mission d'entraîneur des gardiens de but de l'équipe nationale, au moment où le renforcement de l'encadrement technique n'est pas à l'ordre du jour.

21^E JOURNÉE DE LA LIGUE 1

ASO-USMH, MCO-CABBA à l'affiche

Le match ASO Chlef - USM Harrach, prévu samedi, pour le compte de la 21^e journée du championnat d'Algérie de football de Ligue 1, a été décalé à 18h, alors que la rencontre MC Oran - CABBA Arreridj a été avancée à 15h, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP). Les matches USM Alger - ES Sétif et JSM Béjaïa - JS Kabylie comptant pour la

même journée, se dérouleront le mardi 19 février. La rencontre USM Alger - ES Sétif aura lieu à 18h au stade Omar-Hamadi (Bologhine) alors que le match JSM Béjaïa - JS Kabylie se jouera à 15h à huis clos au stade de l'Unité maghrébine. La rencontre USMA-ESS a été décalée au mardi 19 février pour permettre aux joueurs de l'USM Alger de récupérer de leur déplacement à Amman (Jordanie) où

ils se trouvent actuellement pour affronter mardi Al Boqaâ (14h heure algérienne) en quart de finale aller de la Coupe de l'Union arabe de football. Le match JSM Béjaïa - JS Kabylie a été reporté en raison de la participation de la JSMB au match aller de la Ligue des champions contre l'Olympique Niamey vendredi prochain à Béjaïa.

ASO CHLEF

Lamine Kebir nouveau directeur technique

L'ex-entraîneur adjoint de la sélection nationale de football lors du Mondial-2010, Lamine Kebir, a été désigné au poste de directeur technique de l'ASO Chlef, a-t-on appris mardi auprès du porte-parole du club de Ligue 1 algérienne, Abdelkrim Medouar. "Kebir a été nommé aujourd'hui mardi au poste de directeur technique de notre club. Il aura pour mission de chapeauter toutes les catégories de la section football, y compris celle des seniors", a indiqué Medouar à l'APS. L'arrivée à Chlef de l'ancien collaborateur de Rabah Saadane à la barre technique des Verts, est dictée, entre autres, par "la situation difficile" que traverse le champion d'Algérie lors de la saison 2010-2011, plus que jamais menacé par la relégation. "Kebir devrait nous être d'un apport appréciable pour éviter au club la relégation. Il travaillera ainsi en étroite collaboration avec Mohamed Benchouia maintenu au poste d'entraîneur en chef de l'équipe première", a encore expliqué le responsable chélifien. Après leur défaite sur le terrain de la JS Kabylie (1-0) samedi dernier pour le compte de la 20e journée du championnat, les coéquipiers de l'ex-défenseur international Samir Zaoui, occupent la 13e place au classement avec 19 points, soit à une longueur du premier club relégable, le WA Tlemcen, qui compte un match en moins. "C'est la première fois depuis 15 ans qu'on se retrouve dans une telle situation. L'ASO est habituée depuis plusieurs saisons à jouer les premiers rôles, mais cette fois, on a fait face à certains paramètres qui nous ont joué un mauvais tour", a ajouté Medouar, déçu mais sans pour autant abdiquer. "Je suis persuadé qu'on va réussir à surmonter cette phase délicate pour se maintenir parmi l'élite. Après quoi, on saura tirer les enseignements nécessaires pour ne plus tomber dans les mêmes erreurs", a-t-il ajouté. Le porte-parole de l'ASO, qui a cédé son poste de président à Noureddine Shaihia il y a quelques mois, a informé en outre que la direction de son club a transmis une correspondance à la Ligue du Football Professionnel (LFP) dans laquelle elle demande à programmer toutes ses prochaines rencontres à domicile à partir de 18h au lieu de 15h, comme ça été le cas depuis plusieurs journées. Le nouvel horaire des matchs des Chélifiens au stade Mohamed Boumezrag devrait entrer en vigueur dès ce week-end avec la réception de l'USM El Harrach, deuxième au classement, dans le cadre de la 21e journée du championnat, a-t-on appris de même source.

Nabil Ghilas dans le viseur de Marseille et Nice

L'attaquant algérien de Moreirense (première division portugaise) Nabil Ghilas, intéresse plusieurs clubs de Ligue 1 française de football dont l'Olympique de Marseille et l'OGC Nice, rapporte lundi le journal l'Equipe. De son côté, le quotidien sportif portugais A Bola a rapporté dans son édition de ce lundi, que Marseille et Nice ont notamment envoyé des émissaires pour superviser l'attaquant algérien, arrivé cette saison au Portugal, lors de son dernier match face à Beira-Mar où il a inscrit un doublé (3-0). Agé de 22 ans, le buteur de Moreirense a inscrit dix buts en dix-huit rencontres du championnat de Portugal de 1re division. Nabil Ghilas est deuxième meilleur buteur algérien évoluant en Europe derrière Rafik Djebbour (Olympiakos Le Pirée) auteur de 15 buts dans le championnat de Grèce cette saison.

Cuisine

Tadjine zitoune



Ingrédients :
4 ails de poulet
1 gros oignon
3 carottes
4 c. à soupe d'huile
500 g d'olives dénoyautées
Thym, laurier
1 bouquet de persil
Poivre noir, sel
Une pincée de safran
Cannelle

Préparation :
Disposer les morceaux de poulet dans une marmite. Ajouter l'oignon râpé, le sel, le poivre noir, la cannelle, le safran et l'huile.
Laisser revenir, puis ajouter 1/2 litre d'eau et faire bouillir.
Découper les carottes en rondelles, les rajouter à la préparation.
En parallèle, mettre les olives dénoyautées à trois reprises dans de l'eau chaude, les égoutter, puis les ajouter aussi en surveillant le niveau d'eau (il faut que l'eau soit réduite).
15 mn avant la cuisson, prélever une louchée de sauce et la mélanger avec une c. à café de farine, une gousse d'ail et du persil haché, verser le tout dans la préparation et laisser mijoter.

Muffins pomme-cannelle



Ingrédients :
1 pomme verte
250 g de farine
185 ml de lait
1 c. à soupe de sucre en poudre
2 œufs
2 c. à soupe de miel
3 c. à soupe d'huile
1 sachet de levure
1 pincée de cannelle
1 pincée de sel.

Préparation :
Eplucher la pomme et la couper en petits dés. Mélanger les dés de pomme avec le miel, les œufs, le sucre, l'huile, le lait, le sel et la cannelle.
Tamiser la farine et la levure et ajouter l'ensemble au reste des ingrédients en mélangeant.
Garnir des moules à muffins avec la pâte, saupoudrer de sucre et enfourner pour 25 minutes.

TROUBLES DU SOMMEIL

Insomnie légère, modérée ou sévère ?

Les répercussions d'une insomnie peuvent être considérables sur la qualité de vie. Mieux vaut consulter son médecin rapidement, même pour une insomnie légère. Encore faut-il savoir évaluer la sévérité d'une insomnie.

Comment évaluer la sévérité d'une insomnie

Selon certaines études, la sévérité de l'insomnie s'évalue en fonction de la présence du nombre de paramètres perturbés : difficulté d'endormissement, réveils nocturnes avec incapacité à se rendormir, sommeil non réparateur. Ainsi, une insomnie est estimée sévère si on relève au moins deux de ces paramètres, au moins trois fois par semaine sur un mois, avec séquelles diurnes (durant la journée). Sinon, on peut retenir les critères de sévérité suivants :

Insomnie légère
- Fréquence, une nuit par semaine
- Retentissement diurne faible.

Insomnie modérée
- Fréquence 2 ou 3 nuits par semaine.
- Retentissement diurne, fatigue, état maussade, tension, irritabilité.

Insomnie sévère
- Fréquence, 4 nuits ou plus par semaine.
Retentissement diurne, fatigue, état maussade, tension, irritabilité, hypersensibilité diffuse,



trouble de la concentration, performances psychomotrices altérées.
- Les médecins utilisent de tels critères afin de décider du type de prise en charge. Il ne faut pas oublier que plus l'insomnie sera

légère, moins le traitement sera contraignant. En effet, dans certains cas, la prise en charge peut se limiter à des règles d'hygiène et de régulation du cycle éveil sommeil.

Règles élémentaires d'hygiène du sommeil

- Dormir selon les besoins, mais pas plus ; éviter les siestes longues (supérieure à 1 heure) ou trop tardives (après 16 heures).
- Adopter un horaire régulier de lever et de coucher. Pour les personnes âgées, retarder le coucher.
- Limiter le bruit, la lumière et une température excessive dans la chambre à coucher.
- Éviter la caféine, et la nicotine.
- Pratiquer un exercice physique dans la journée, mais en général pas après 17 heures.
- Éviter les repas trop copieux le soir.

Les enjeux du sommeil

Le sommeil, offre repos et récupération après l'effort physique ou intellectuel, il est la clé de l'efficacité et de la réussite. Il est également nécessaire à la croissance de l'enfant, l'hormone de croissance étant produite intensément en début de la nuit et durant le sommeil profond. Plus largement, tout l'organisme fonctionne par cycles, et nombre d'activités biologiques fluctuent quotidiennement. Le sommeil joue ainsi sur toutes nos fonctions.

SUFFOCATION EN MANGEANT

Que faire en cas d'étouffement



L'étouffement peut mettre une personne en danger car celui-ci bloque la respiration et étouffe rapidement en privant le cerveau d'oxygène. Ce genre de problème survient souvent lors d'un repas.

Comment survient l'étouffement

En fait, l'aliment au lieu de suivre la voie digestive, il dévie et se trouve dans la voie respiratoire en l'occurrence sur la partie supérieure de la trachée. Ce changement de cap est dû en général aux éclats de rire ou lorsqu'une personne mange rapidement sans prendre le temps de bien les mâcher.

Chez l'enfant, il s'agit en général de l'absorption d'un jouet, d'une cacahuète, amuse-gueule...
Comment réagir
Tout dépend des symptômes ou de la réaction de la victime.
Si la personne émet un son ou est gênée pour respirer. Dans ce cas,

Il ne faut pas faire des manœuvres car vous risquez de déplacer le corps étranger dans le corps et accentuer l'étouffement de la personne. La seule chose à faire et d'emmener la victime aux urgences.

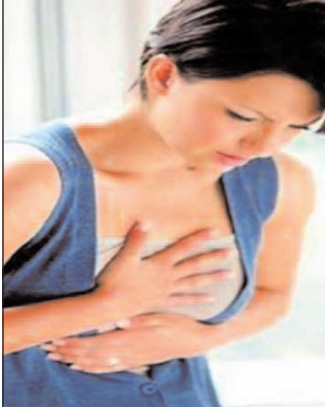
Si la personne ne respire plus ni émet un son
Dans ce cas, il y a urgence car le corps étranger est bloqué dans la trachée. Il faut donc l'enlever au plus vite en pratiquant des manœuvres précis.

- pencher la personne en avant et la claquer sur le dos.
- Placez une main sur son thorax.
- Assénez-lui des claques avec le plat de la main entre les deux omoplates jusqu'à ce qu'elle puisse de nouveau respirer.
- En cas d'échec, pratiquez la manœuvre de Heimlich
- Placez-vous derrière la personne.
- Appliquez votre poing fermé, paume vers le bas, le pouce entre le nombril et le sternum.
- Posez votre autre main sur le poing.
- Exercez une poussée vigoureuse vers le haut, tout en comprimant cette région, jusqu'au retour de la respiration, avec un maximum de cinq pressions.

A savoir
Henry Jay Heimlich est un médecin américain. Il s'est rendu mondialement célèbre pour la célèbre manœuvre de Heimlich qui permet de désobstruer les voies aériennes supérieures accidentellement obstruées.

Trucs et astuces

Contre les palpitations



Prenez 3 tasses par jour d'une infusion d'aubépine (30 g de fleurs pour 1 litre d'eau).

Maux d'estomac



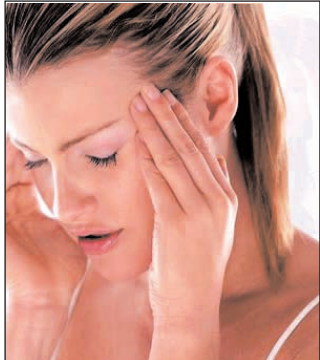
Croquez quelques grains d'anis. Appliquez un cataplasme d'argile tiède 2 heures après le repas.

Nervosité



Mettez une feuille de chou écrasée sur la nuque. Buvez un verre de lait chaud avec quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger.

Mal de tête



Faites un cataplasme d'argile sur le front ou la nuque. Appliquez de l'oignon cru haché sur le front, ou des rondelles de citron.

Le calamar volant, plus rapide que Usain Bolt

Une équipe de chercheurs japonais a réussi à déterminer que ces mollusques parviennent à voler à plus de 11 mètres par seconde en projetant un puissant jet d'eau.

On dirait une escadre de drones, mais ce sont des petits calamars qui volent à plus de 11 mètres/seconde pour échapper à leurs prédateurs. Tels des missiles, ces mollusques s'éjectent d'abord de l'océan en projetant un puissant jet d'eau sous pression, et immédiatement déploient leurs nageoires comme des ailes, explique Jun Yamamoto, de l'université d'Hokkaido.

A titre de comparaison l'homme le plus rapide du monde Usain Bolt avait parcouru 10,31 mètres en une seconde lors des Jeux Olympiques de Londres en 2012.

«Il n'y avait jusqu'à présent que des témoignages et des rumeurs, et personne ne savait exactement comment ces animaux faisaient pour voler, mais nous avons enfin la preuve», a raconté Jun Yamamoto à l'AFP, photos à l'appui. Sur un cliché on voit notamment une vingtaine environ de calamars «voler» en formation.

En juillet 2011, Yamamoto et son équipe traquaient un banc d'environ 100 calamars en plein Pacifique, à environ 600 kilomètres à l'est de Tokyo. Quand leur bateau s'est vraiment approché, les petits calamars, des *Todarodes pacificus*, d'environ 20 centimètres de long sont partis comme des fusées. «Une fois qu'ils avaient envoyé leur jet d'eau on les a vus planer grâce à leurs nageoires», rapportent des équipiers de Jun Yamamoto dans un rapport. Selon Yamamoto lui-même, ils restent en l'air pendant environ 3 secondes sur une distance d'environ 30 mètres.

«Au moment de retomber ils replient leurs nageoires pour amortir le choc et rentrer dans les flots de façon aérodynamique»,



précise le rapport. «L'une de nos découvertes c'est que ce calamar ne fait pas que sauter hors de l'eau, il adopte une position aérodynamique très élaborée pour voler», poursuit le rapport.

En planant, le calamar espère échapper à un éventuel poursuivant mais, selon les auteurs, il pourrait alors être à la merci d'autres prédateurs: les oiseaux de mer. L'étude des scientifiques japonais a été publiée cette semaine dans la revue allemande *Marine Biology*.

Il y a à peine un mois, d'autres scientifiques japonais ainsi que des chaînes de télévision japonaise et américaine avaient

annoncé avoir filmé pour la première fois au monde un calamar géant par 900 mètres de fond dans l'océan Pacifique.

Un animal mythique, filmé le 10 juillet 2012

L'animal mythique, de couleur argentée, avait été filmé le 10 juillet 2012 par une équipe du Musée scientifique national japonais en collaboration avec la chaîne de télévision publique japonaise NHK et la chaîne spécialisée Discovery Channel.

Le calamar géant, dont le nom scientifique est *architeuthis*, avait été repéré par 630

mètres de fond par une équipe en sous-marin à environ 15 kilomètres à l'est de l'île de Chichi, dans le Pacifique nord. Le submersible avec trois personnes à bord dont Tsunemi Kubodera, du musée scientifique nippon, avait suivi le géant jusqu'à 900 mètres de profondeur avant qu'il ne disparaisse dans les abysses.

La NHK avait diffusé des images du calamar, dont le seul corps a été évalué à trois mètres de long. Sa longueur totale «a été estimée à 8 mètres, en l'absence de ses deux principaux tentacules qui étaient sectionnés», avait déclaré à l'AFP Tsunemi Kubodera.

L'œil bionique, un rêve de plus en plus réel

Après de nombreuses années de recherche, le premier œil bionique a vu le jour aux Etats-Unis et a déjà été greffé chez une soixantaine d'aveugles dans le monde.

Le dispositif, appelé Argus 2, a été mis au point par la société californienne Second Sight Medical Products. Il est composé d'électrodes implantées dans la rétine et de lunettes équipées d'une caméra miniaturisée. Grâce à cet appareil, ils ont pu recouvrer une vision partielle, certains davantage que d'autres. Déjà approuvé par les autorités européennes, l'Agence américaine des médicaments (FDA) devrait prochainement leur emboîter le pas, faisant de cet œil bionique le premier au monde à être commercialisé. Les personnes souffrant d'une rétinopathie pigmentaire, une maladie génétique rare qui entraîne une dégénérescence des photorécepteurs de la rétine, pourraient recouvrer la vue

grâce à cet appareil. Leur nombre est estimé à 100.000 aux Etats-Unis.

Ces récepteurs convertissent la lumière captée par l'œil en signaux électro-chimiques transmis au cerveau par le nerf optique. «Cette prothèse rétinienne permet de stimuler directement ce nerf avec des signaux vidéo et une charge électrique transmis sans fil selon certaines fréquences à 60 électrodes implantées dans la rétine», explique Brian Mech, un responsable de Second Sight.

Grosses différences

Les 30 personnes de 28 à 77 ans qui ont participé à l'essai clinique d'Argus étaient toutes totalement aveugles avec une acuité visuelle très au-dessous de 1/10° contre 10/10° pour la normale.

Ces patients ont généralement retrouvé une acuité de 0,17/10° qui leur permet de distinguer des formes en noir et blanc, comme

une personne dans l'encadrement d'une porte. Ils ne peuvent par contre pas reconnaître un visage.

«Les résultats varient beaucoup d'un patient à l'autre. Certains constatent une légère amélioration tandis que d'autres peuvent lire les gros titres des journaux alors qu'ils étaient totalement aveugles», résume Brian Mech. Dans certains cas, des patients ont pu même voir en couleur. Ce dispositif n'est cependant pas à la portée de toutes les bourses : il coûte près de 90.000 francs. D'autres équipes de chercheurs sont aussi en lice pour développer un œil bionique offrant une plus grande résolution des images avec davantage d'électrodes implantées dans la rétine. L'équipe de John Wyatt, du Massachusetts Institute of Technology, travaille ainsi sur un système qui aurait jusqu'à 400 électrodes.

Autres approches

D'autres approches sont également étudiées. Le docteur Daniel Palanker de l'Université Stanford en Californie se base par exemple sur de minuscules cellules photovoltaïques au lieu des électrodes.

«On pense pouvoir implanter jusqu'à 5000 de ces cellules au fond de l'œil ce qui permettrait d'avoir théoriquement une résolution dix fois meilleure», explique George Goetz, membre de l'équipe du Dr Palanker. Ce système pourrait aussi aider des personnes perdant la vue à cause de la dégénérescence maculaire liée à l'âge, souligne-t-il. Ces cellules photovoltaïques convertissent la lumière en impulsions électriques qui stimulent les cellules nerveuses de la rétine. Celles-ci transmettent ensuite les signaux au cerveau. Ce système a été testé avec succès sur des rats et les premiers essais cliniques pourraient débuter d'ici un an.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GANTS MÉNAGERS

Inventeurs : Marret et Paturel-Date : 1948 -Lieu : France

C'est en réunissant les premières syllabes de leurs deux noms que Marret et Paturel donnèrent un nom aux gants en latex naturel qu'ils venaient d'inventer. Depuis cette époque, les gants Mapa ont protégé bien des mains puisqu'il s'en vend environ 200 millions de paires par an.



CHRISTINA CORDULA



une vie bien remplie

Christina Cordula, jurée du casting Babybook, fait plein de choses. Avant de commencer sur M6, elle avait ma propre agence de relooking, elle écrit des livres sur la mode et anime une émission sur Téva !



Jack Osbourne

il doit s'exiler pour soigner sa sclérose en plaques

Jack Osbourne va se rendre en Allemagne pour traitement. Il se bat contre la maladie, mais aussi contre les lois de son pays qui n'autorisent pas certains traitements.



Charlotte Valandrey

elle n'avait jamais entendu parler de Sexion d'Assaut !

Avant le prime de jeudi dernier, la directrice de la «Star Ac» n'avait jamais entendu parler de Sexion d'Assaut. Elle l'a avoué en toute franchise, vendredi sur sa page Facebook.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h04
Dohr	13h02
Asr	16h03
Maghreb	16h32
Icha	19h51

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

3^E ESSAI NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN

De vives condamnations internationales



La communauté internationale a condamné, hier, le nouvel essai nucléaire de la Corée du Nord, et le Conseil de sécurité de l'Onu a décidé de tenir aujourd'hui une réunion en urgence pour examiner la manière de réagir à cet essai.

La Corée du Nord a annoncé avoir effectué mardi "avec succès", un troisième essai nucléaire en utilisant cette fois un engin miniaturisé, selon l'agence officielle KCNA.

"Ce test nucléaire de haut niveau, avait, contrairement à ceux du passé, plus de puissance explosive et a utilisé un engin miniaturisé et plus léger", a précisé KCNA. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a qualifié de "profondément regrettable" le nouvel essai qui représente "une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité" des Nations unies.

"L'AIEA reste prête à contribuer à la résolution pacifique du dossier nucléaire de la République populaire démocratique de Corée en reprenant ses activités de vérification dans le pays dès que des accords politiques seront conclus entre les Etats concernés", a indiqué le directeur général de l'agence onusienne basée à Vienne, Yukiya Amano.

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a estimé que cet essai "profondément destabilisateur" est "une violation claire et grave des résolutions du Conseil de sécurité".

Pour examiner la manière de réagir à l'essai nucléaire nord-coréen, le Conseil de sécurité de l'Onu tiendra mardi à 14h GMT une réunion en urgence car il s'agit d'une "violation claire et grave des résolutions du Conseil de sécurité", selon son porte-parole Martin Nesirky.

Ban Ki-moon est convaincu que le Conseil de sécurité "restera uni et prendra les mesures appropriées", a-t-il souligné.

De son côté, le président américain, Barack Obama, a considéré cet essai, un acte "provocateur" qui ne rend pas le pays "plus sûr", en appelant à une action internationale "rapide"et "crédible" de la communauté internationale.

"Les Etats-Unis continueront également de prendre les mesures nécessaires pour se défendre ainsi que nos alliés. Nous allons renforcer l'étroite coordination avec nos alliés et partenaires", a-t-il ajouté.

Pour la Russie, il s'agissait "d'une violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'Onu", tout en condamnant "le

lancement d'une fusée balistique effectué précédemment".

La Chine a fait part de sa "ferme opposition" en réaffirmant sa "position ferme en faveur de la dénucléarisation de la péninsule, de la lutte contre la prolifération et du maintien de la paix et de la stabilité en Asie du Nord".

Pour le Premier ministre japonais Shinzo Abe, cet essai "viole une série de résolution du Conseil de sécurité de l'Onu. C'est extrêmement regrettable et nous allons protester fermement".

Le ministère japonais de la Défense a précisé qu'"en coopération avec la communauté internationale, nous prendrons toutes les mesures possibles pour gérer ce problème, y compris une révision des sanctions" spécifiques du Japon à l'égard de la Corée du Nord.

L'Union européenne (UE) a condamné "dans les termes les plus forts possibles le dernier essai nucléaire" effectué par la Corée du Nord, qui est un "nouveau défi flagrant au régime global de non-prolifération et une violation caractérisée des obligations internationales" de Pyongyang.

De son côté, la Grande Bretagne a précisé que cet acte "viole les résolutions 1718, 1874 et 2087 du Conseil de sécurité de l'Onu", ajoutant que Londres "va entamer des consultations en urgence avec ses partenaires du Conseil de sécurité de l'Onu et appeler à une réponse forte face à ce dernier développement".

Le président français François Hollande a pour sa part condamné "avec la plus grande fermeté" en exhortant "la Corée du Nord à se conformer sans délai à ses obligations internationales".

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, a plaidé pour "de nouvelles sanctions contre le régime de Pyongyang", en ajoutant qu'"une position claire doit être la réponse de la communauté internationale à cette nouvelle provocation".

L'Iran, a désapprouvé de sa part, le troisième essai nucléaire effectué par la Corée du nord, estimant que "nous devons arriver au point où aucun pays ne possède d'arme nucléaire et où toutes les armes atomiques et de destruction massive sont détruites.

Dans le même temps, tous les pays doivent avoir le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire", selon le porte-parole de la diplomatie iranienne, Ramin Mehmanparast.

PROCÈS DES PRISONNIERS SAHRAOIS DE GDEIM IZIK

Les prévenus nient catégoriquement les chefs d'accusation

Les prisonniers sahraouis auditionnés lundi par le tribunal militaire de Rabat dans le cadre du procès du "groupe Gdeim Izik" ont nié catégoriquement les chefs d'accusation portés contre eux, affirmant que leurs activités se limitaient à l'action politique pacifique en faveur des droits du peuple du Sahara occidental, a constaté l'APS.

Les quatre prévenus auditionnés dans la matinée ont notamment souligné que les chefs d'accusation étaient "sans fondement" et qu'ils n'étaient pas responsables des événements tragiques qui se sont produits au camp de Gdeim Izik, proche d'El-Ayoun occupé, au Sahara occidental, suite à son démantèlement, le 8 novembre 2010, par les forces marocaines.

"Nous sommes contre la violence. Nous sommes des militants pacifiques pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", ont-ils tenu à réaffirmer, dénonçant, dans ce cadre, les actes commis lors du démantèlement du camp, le 8 novembre 2010, par les forces marocaines.

Environ 40.000 Sahraouis avaient, à l'automne 2010, élu domicile à Gdeim Izik où avaient dressé quelque 3.000 tentes pour "défendre leurs droits politiques, économiques et sociaux", rappelle-t-on.

Les prévenus ont précisé, à cette occa-



sion, que le campement a été mis en place pour montrer les conditions de vie des

Sahraouis qui souffrent notamment de "pauvreté", de "marginalisation" et d'"oppression" et dénoncer la politique de l'Etat marocain au Sahara occidental.

Ils ont également relaté les conditions de leurs arrestations et les traitements "inhumains" qu'ils ont subis avant la signature des procès-verbaux, tout en déclarant que le tribunal n'avait pas de "légitimité" pour les juger.

Les 24 Sahraouis, en détention depuis plus de 27 mois, sont notamment accusés d'"atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, formation d'une bande criminelle et atteinte aux fonctionnaires publics dans le cadre de l'exercice de leur fonction". Ils risquent la réclusion à perpétuité.

Plusieurs ONG internationales de défense des droits de l'homme, des intellectuels et avocats ont réclamé leur libération "inconditionnelle", dénonçant la comparution de civils devant un tribunal militaire.

PUBLICITE